

UNIVERSITÉ FRANÇOIS - RABELAIS TOURS Ecole d'ingénieurs polytechnique de l'université de Tours CITERES

UMR 6173

Cités, Territoires,
Environnement et Sociétés

Equipe IPA-PE Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage, Environnement

# Projet de Fin d'Etudes

#### **Projet SERVEUR:**

Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ?



**OLLIVON François** 

2013-2014

Directeur de recherche YENGUE Jean-Louis

#### **Projet SERVEUR:**

Comment les pratiques sociales impactentelles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ?

<u>Directeur de recherche :</u> YENGUE Jean-Louis <u>Auteur :</u> OLLIVON François

#### **AVERTISSEMENT**

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur (les auteurs) de cette recherche a (ont) signé une attestation sur l'honneur de non plagiat.

## FORMATION PAR LA RECHERCHE ET PROJET DE FIN D'ETUDES EN GENIE DE L'AMENAGEMENT

La formation au génie de l'aménagement, assurée par le département aménagement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique,
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage et Environnement de l'UMR 6173 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

- Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement
- Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne les mémoires à partir de la mention bien.

#### REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer mes remerciements et ma gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce Projet de Fin d'Etudes.

Mes remerciements s'adressent tout particulièrement à Monsieur Jean-Louis Yengué, Maître de Conférences en Géographie à la Faculté de Tours, mon tuteur lors de ce projet, pour son encadrement, ses orientations ainsi que ses conseils avisés qui ont permis la réalisation de ce travail.

Je souhaite également remercier chaleureusement les usagers des Jardins Familiaux de Tours ainsi que les usagers du Lac du Val d'Auron de Bourges que j'ai pu rencontrer et qui m'ont permis de m'approprier ces différents espaces afin d'aboutir sur ce dossier. Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Pescheux, responsable au Service Espaces Verts de la ville de Bourges, et à son équipe pour le temps qu'ils m'ont consacré pour parler du Jardin de Lazenay.

Enfin, je remercie mes proches, présents tout au long de l'élaboration de ce travail.

#### Sommaire

Somm	aire	, <b>1</b>
Glossa	ire	. <b>2</b>
Introd	uction	. <i>3</i>
Partie	A - Mise en place et évolution de la réflexion	. <b>6</b>
1)	Les espaces verts urbains et les pratiques sociales	. 6
2)	Un travail de terrain spécifique sur les espaces publics urbains	. 7
3)	La notion de rayonnement d'un espace	. 8
4)	Questionnement et hypothèses de travail	10
Partie	B - Choix des terrains d'études et de la méthodologie	11
1)	Une première approche des espaces verts urbains sélectionnés	11
2)	Des objectifs spécifiques à atteindre pour ces espaces verts urbains	12
3)	La méthodologie retenue : le questionnaire	13
4)	Méthode d'analyse : Mise en place d'indicateurs	18
5)	Limites du questionnaire réalisé	21
Partie	C - Analyse des questionnaires et vérification des hypothèses de travail	22
1)	Le cas des Jardins Familiaux de Tours	22
2)	Le cas du Jardin de Lazenay de Bourges	45
3)	Vérification des hypothèses de travail	59
Conclu	ision	6 <b>2</b>
Biblio	graphie	65
Table	des illustrations	6 <b>7</b>
Table	des matières	68
Δηηργ		70

#### Glossaire

APUR: Atelier Parisien d'Urbanisme

CERTU : Centre d'Etudes sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques

IPSOS : Institut de sondages français

IRIS: Ilots Regroupés pour l'Information Statistique

MEA: Millennium Ecosystem Assessment

PFE : Projet de Fin d'Etudes

UNEP: Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage

UNT - UOH : Université Numérique Thématique - Université Ouverte des Humanités

#### Introduction

Les espaces verts urbains sont aujourd'hui des éléments indispensables aux villes modernes et à l'épanouissement de ses habitants. Ainsi, « les espaces verts sont les éléments fondateurs de l'identité d'une ville » (CERTU¹, 2009). En effet, de nos jours, ceux-ci sont fortement liés aux politiques urbaines qui les prennent tout aussi bien en compte que les zones bâties. Cette évolution est indispensable : les espaces verts urbains sont le reflet d'une ville car ils participent à la diffusion de l'image de celle-ci.

Les récents sondages mettent en avant cette volonté de voir la nature et les espaces verts présents en ville. C'est ainsi que 7 français sur 10 basent leur choix de lieu de vie selon la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation (UNEP/IPSOS, 2008). De plus, 42% des sondés choisiraient en priorité d'aménager des parcs et jardins et d'améliorer les espaces verts qui existent déjà s'ils étaient élus locaux. Cette donnée met donc en avant la proximité qui doit exister entre espaces verts urbains et politique urbaine.

Ce Projet de Fin d'Etudes 2014 s'inscrit dans un projet plus global : le projet Serveur. Celui-ci vise à identifier les retombées des espaces verts urbains pour la population et pour les collectivités. Pour ces dernières, les espaces verts sont synonymes de coûts, nécessitant de l'entretien régulier ainsi que des investissements importants : c'est ainsi qu'il est légitime de se demander ce que la conservation de ce type d'espaces dans les villes apporte. L'autre type d'espaces verts (les espaces verts naturels) ne sera pas pris en compte dans le cadre de ce travail. Les espaces verts urbains sont définis ainsi : « Sous le terme d'espaces verts sont regroupés tous les espaces végétalisés, arborés ou non qui prennent place dans le tissu urbain. Qu'ils soient publics ou privés, ouverts ou fermés aux habitants, les espaces verts ménagent une discontinuité végétale entre les zones bâties et les annexes minéralisées. Ils composent un maillage interstitiel de verdure et ils se définissent par opposition aux espaces construits » (CERTU, 2009).

Pour identifier ces retombées, le projet Serveur s'intéresse à différents espaces verts urbains (bois urbains, jardins ouvriers, parcs d'agréments) des six préfectures de la Région Centre (Orléans, Tours, Châteauroux, Bourges, Chartres et Blois) sous un angle particulier : les services écosystémiques et plus particulièrement deux grandes catégories : les services écosystémiques d'approvisionnement et culturels. Il s'agit de services peu ou mal connus de la part des acteurs locaux (Lamare, 2013), bien qu'ils les appliquent au quotidien dans leur travail. Le projet tire son nom de cette démarche : services rendus par les espaces verts urbains (Serveur).

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Au 1er janvier 2014, le *Certu* a intégré le Cerema, Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement.

La notion de services rendus par les écosystèmes a été popularisée par le Millennium Ecosystem Assessment. Il s'agit d'un rapport de synthèse international, instauré en 2001 à la demande de Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, qui vise à analyser l'état des écosystèmes de la Terre et qui fournit des résumés et des directives pour les décideurs. Ce travail, ayant pour objectif de prouver que « où que nous vivions, nous dépendons tous de la nature et des services pourvus par les écosystèmes pour accéder à une vie décente, sûre et en bonne santé » (Millennium Ecosystem Assessment, 2005), définit les services écosystémiques comme étant les bénéfices que les Hommes peuvent tirer des écosystèmes. Ce rapport définit quatre types de services écosystémiques :

- les services supports,
- les services d'approvisionnement,
- les services de régulation,
- les services culturels et sociaux.

Comme nous avons pu le voir précédemment, le projet Serveur s'intéresse seulement aux services d'approvisionnement et aux services culturels.

En ce qui concerne les services d'approvisionnement, la définition officielle donnée par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat est la suivante : « Les services d'approvisionnement, désignent la production par les écosystèmes de biens consommés par l'être humain (existence de terres fertiles propices à l'activité agricole, fourniture d'eau potable ou pour d'autres usages, etc.) ». Les services d'approvisionnement permettent donc aux Hommes d'obtenir, par l'intermédiaire de l'exploitation des écosystèmes, de la nourriture, des fibres, du combustible, des ressources énergétiques, des substances chimiques, des plantes médicinales, des ressources ornementales, des matériaux, de la faune chassable.

Les services culturels sont, quant à eux, des bénéfices non matériels, contrairement aux services d'approvisionnement. Ce sont des bénéfices obtenus des écosystèmes par les Hommes tels que l'enrichissement spirituel, le développement cognitif, la réflexion, la création ou encore les expériences esthétiques. Ceci peut se présenter sous la forme d'offres d'emploi, de sources d'inspiration, de valeurs esthétiques, de relations sociales, de valeur patrimoniale ou encore de divertissement et tourisme.

Contrairement aux services de régulation (cycle de l'eau, régulation du climat...) qui découlent de manière directe des services supports (formation des sols, production d'oxygène ...), les services d'approvisionnement et culturels découlent de manière indirecte des services supports.

Ainsi, la Nature apporte des services « gratuits » : en effet, 5 milliards d'euros (par an) de dépenses de santé pourraient être économisés si chaque français vivait en face d'un espace vert (Fédération française du paysage, 2011). Cependant, l'étude du MEA a mis en évidence que 60% des services rendus par les écosystèmes sont en déclin : ceci est censé pousser les décideurs politiques à favoriser la préservation des espaces verts et naturels qui doivent eux-mêmes être en bonne santé afin qu'ils puissent assurer les fonctions qui nous sont primordiales.

Néanmoins, l'analyse des services écosystémiques a surtout été appliquée aux espaces verts en milieu rural et péri-urbain. C'est ainsi que les terrains d'études urbains sont très peu pris en compte. C'est l'objet du projet Serveur qui vise à voir dans quelles mesures, certaines fonctions ou services écosystémiques peuvent être rendus à l'Homme afin d'assurer son bien-être dans un cadre urbain.

Le projet Serveur s'articule autour de cinq tâches. La première a engagé un recensement et une phase de récolte d'informations sur les différents espaces verts des six préfectures de la Région Centre. Ainsi, une cartographie et une base de données ont été mises en place sur la cinquantaine d'espaces verts identifiés au sein des six villes. Ces espaces verts urbains ont été classés en trois grands groupes d'espaces verts :

- les parcs d'agrément, décomposés en trois sous-parties :
  - o les parcs historiques
  - o les parcs de quartier
  - les grands espaces verts
- les bois urbains
- les jardins familiaux.

La typologie des espaces verts a été choisie compte tenu de critères tels que la surface, la densité de population sur une zone tampon de 250 mètres, l'indice de Shannon (diversité de l'occupation du sol de l'espace vert).

Ce recensement a permis d'avoir une visibilité sur l'ensemble des espaces verts des villes. Un espace vert urbain a ensuite été sélectionné par ville selon des critères variés comme la volonté municipale d'étudier un espace vert en particulier, l'existence de perspectives d'évolution, le degré d'insertion de ces espaces dans la trame urbaine, sa fréquentation potentielle et sa structure paysagère. C'est ainsi que les espaces verts sélectionnés dans le cadre du projet Serveur sont les suivants :

- le Parc de l'Arrou à Blois,
- le Jardin de Lazenay à Bourges,
- la Prairie Saint Gildas à Châteauroux,
- le Parc Central à Chartres,
- les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie à Tours,
- le Parc Pasteur à Orléans.

C'est donc sur ces espaces verts que nous devrons travailler dans le cadre de la tâche 3 du projet Serveur dans laquelle nous nous insérons. L'objectif est d'identifier les services écosystémiques pour les cinq types d'espaces verts considérés à travers une approche environnementale, économique ou sociale.

Dans le cadre de ce projet de Fin d'Etudes, nous nous intéresserons à la mise en place et à l'évolution de la réflexion, nous verrons ensuite quels sites d'études ont été privilégiés ainsi que la méthodologie choisie et enfin, nous analyserons les résultats obtenus suite à la méthode mise en place afin d'aboutir à des conclusions sur ces espaces verts urbains.

### Partie A - Mise en place et évolution de la réflexion

#### 1) Les espaces verts urbains et les pratiques sociales

#### Les espaces verts urbains : une nécessité pour la population

Les espaces verts urbains constituent des éléments essentiels dans nos villes. En effet, « les espaces verts sont identifiés comme autant de poumons verts qui aèrent ou irriguent le tissu urbain » (CERTU, 2001). Au-delà de cette préoccupation de rendre la ville plus saine à travers notamment la présence d'espaces verts, la présence de ces derniers n'est pas négligeable pour les populations résidentes ou simplement de passage. Ils rendent des services écosystémiques culturels qu'il est nécessaire de mettre en avant afin de justifier leur présence. Une étude réalisée sur les pratiques et le ressenti des usagers des espaces verts a mis en avant « l'importance de la demande de végétation de la part des habitants. Plus que la demande, c'est le ressenti et le vécu des espaces verts, et plus généralement de la nature urbaine, qui sont remarquables. Elle constitue un élément incontournable de la vie quotidienne des citadins » (LONG Nathalie, TONINI Brice, 2012). Ces espaces jouent ainsi un rôle primordial pour les populations. Par conséquent, l'impact social des espaces verts urbains est important sur ses utilisateurs.

#### Les pratiques sociales : de nombreuses réflexions déjà engagées

Les espaces publics, quels qu'ils soient, ainsi que leurs usages, font l'objet de plusieurs études afin de caractériser ces espaces publics. Ces usages de la part de la population, assimilés aux pratiques sociales, ont pour objet de « mieux saisir comment aujourd'hui, l'on s'approprie l'espace public et parfois on le réinvente pour le domestiquer. » (APUR, 2011) C'est ainsi que la compréhension des usages de la population permet de caractériser un espace : « Il n'y a public que de quelque chose et ce « de » représente une première complication du travail : il semble qu'il faille saisir l'objet dont il y a public pour pouvoir discerner ce dernier » (ESQUENAZI Jean-Pierre, 2003). Il faut donc saisir l'objet dont il y a public, c'est-à-dire dans notre cas les espaces verts urbains pour pouvoir discerner le public. A l'inverse, le fait de caractériser l'usager de l'espace en question permet de comprendre l'espace. Par conséquent, l'enquête sociologique constitue une approche nécessaire car « La sociologie des publics a un rapport inévitable avec les enquêtes statistiques » (ESQUENAZI Jean-Pierre, 2003). Cependant, ces enquêtes ne correspondent pas à une fin en soi puisqu'elles ne se suffisent pas. « Nous proposerons un autre regard sur ces enquêtes, qui les envisage non comme une solution mais comme un point de départ » (ESQUENAZI Jean-Pierre, 2003) : « Il est donc tentant de les considérer [les enquêtes] justement comme un point d'origine : elles peuvent nous dire comment s'approcher des problèmes de la définition des publics, comment poser des questions pertinentes ; elles peuvent nous dire ce qu'il faut effectivement chercher » (ESQUENAZI Jean-Pierre, 2003). C'est ainsi qu'il est nécessaire de mettre en place une méthodologie pertinente (par exemple un questionnaire) et ensuite une analyse pertinente et approfondie afin de tendre vers la volonté de Michel Souchon: « un usage simple mais fin de catégories statistiques permet d'obtenir des résultats d'une grande subtilité » (ESQUENAZI Jean-Pierre, 2003).

Par ailleurs, il est mis en avant, concernant les études sociologiques liées à l'utilisation de la télévision, que « les enquêtes ne répondent jamais à la question « Pourquoi ? ». Le sens des choix des publics, de ses interprétations, n'est ni quantifiable ni même accessible. Les tentatives les plus raffinées en ce sens, celles des instituts de calcul de l'audience télévisuelle, butent sur des problèmes insurmontables lorsqu'il s'agit d'identifier précisément la signification des préférences des téléspectateurs. » (ESQUENAZI Jean-Pierre, 2003). Cette idée est intéressante à développer. Pour le cas spécifique de la télévision, cette difficulté est compréhensible compte tenu de l'impossibilité d'interroger les « utilisateurs » de la télévision. En revanche, pour les espaces verts urbains, il est plus facile de justifier l'utilisation du lieu : soit par l'observation directe, une méthode souvent utilisée qui permet de voir qu'une personne est présente pour telle activité, soit par des questionnaires auprès des populations utilisatrices du lieu qui expriment elles-mêmes cet usage.

Cette démarche constitue une obligation afin de comprendre un lieu. C'est ainsi que plusieurs études existent concernant l'usage des espaces publics en général et des espaces verts en particulier.

#### 2) <u>Un travail de terrain spécifique sur les espaces publics urbains</u>

L'étude réalisée par l'APUR<sup>2</sup> met en avant les usages au XXIème siècle dans les espaces publics de Paris, une métropole à rayonnement international. L'objectif était de capter « l'instant et le quotidien » afin d'observer les usages et les attitudes des usagers pour ainsi savoir : « Que se passe-t-il dans la rue? ». Ce travail est intéressant puisqu'il met en place une méthodologie « simple » mais qui permet de comprendre aisément comment plusieurs sites de la capitale française (choisis préalablement selon des critères liés à leurs structures urbaines, à leur fréquentation, aux diverses pratiques) sont utilisés et donc de savoir ce qui s'y passe : une description comprenant le lieu, le jour et l'heure de l'observation ainsi qu'un dessin mettent en avant « l'animation » du lieu. Le but final de cette étude est de mettre en avant « le passage d'un espace public aux systèmes urbains à un espace public au service d'une ville en mouvement et au service d'une ville partagée ». Ce travail démontre qu' « il y a des choses que l'on ne peut faire que dans l'espace public! » (APUR, 2011) puisque les espaces publics en général et pas seulement à Paris constituent des lieux qui peuvent devenir « des points de rendez-vous pour la pratique collective d'une activité particulière, sportive, récréative ou démonstration ». Ce travail permet d'avoir une vue globale sur les usages des espaces publics en général à travers une méthodologie d'observation définie.

Les conclusions de l'étude réalisée sur les pratiques et le ressenti des usagers des espaces verts urbains montrent que « Que l'on veuille plus de nature ou non, les usages sont nettement connus et définis contrairement au ressenti envers les espaces verts. Ce dernier est plus varié et moins bien cerné. [...] Avant de penser à un nouveau type de végétation urbaine, il ne serait pas

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'Atelier Parisien d'Urbanisme, créé en 1967, a pour missions « d'étudier et d'analyser les évolutions urbaines et sociétales participant à la définition des politiques publiques d'aménagement et de développement, de contribuer à l'élaboration des orientations de la politique parisienne et notamment de ses documents d'urbanisme et de projets à l'échelle de Paris et de sa métropole. »

également inutile de réfléchir aux rapports que les habitants entretiennent avec elle. » (LONG Nathalie, TONINI Brice, 2012). C'est ainsi que cette étude met en avant les usages des utilisateurs de différents espaces verts des villes de Nantes et d'Angers. Les auteurs considèrent donc les espaces verts comme le support d'une pratique qui pourrait s'effectuer ailleurs (comme par exemple pour un footing), un constituant de cette pratique qui est nécessaire sinon l'activité ne peut se dérouler (comme par exemple la découverte de la verdure à travers des parcours) ou encore la conséquence de la pratique, dans ce dernier cas, c'est l'espace vert qui détermine l'activité. Cette étude met en avant cette volonté de mieux comprendre le ressenti des utilisateurs et plus seulement leur « simple » usage. Cette donnée est primordiale afin de comprendre l'utilisation de l'espace vert urbain et d'en justifier réellement son utilisation.

Ce type d'études, complètes et surtout complémentaires, semble toutefois mettre de côté une notion qui semble importante. Il s'agit de la provenance des utilisateurs du lieu. En effet, cette donnée renseigne sur un élément : la distance spatiale et temporelle que la population est prête à consacrer afin de bénéficier de l'offre de l'espace en question. Cette donnée met donc en avant l'importance de l'espace, son influence, son rayonnement.

#### 3) La notion de rayonnement d'un espace

#### Le rayonnement d'une place publique, un rôle clé au sein des villes

Cette notion de rayonnement est importante et est utilisée afin de caractériser les places publiques. En effet, «Certaines places constituent des pôles de centralité pour un ensemble urbain (la ville entière ou un grand secteur de la ville) et sont conçues par rapport à des éléments qui relèvent directement d'une centralité urbaine (l'hôtel de ville, le marché citadin, un haut lieu de l'histoire urbaine, etc.). D'autres contribuent à déterminer des fonctionnements métropolitains, rayonnant sur toute la métropole et concentrant sur leurs abords des fonctions rares et hautement symboliques, susceptible d'expliquer le rôle national et international de la métropole ». « De manière générale, les places à rayonnement urbain ou métropolitain sont toujours situées dans des quartiers assurant une certaine centralité fonctionnelle (même s'il ne s'agit pas de quartiers au centre topographique de l'espace urbain). » (Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH). Cette citation met en avant cette notion de rayonnement qu'il est nécessaire de développer et d'exprimer clairement.

Par ailleurs, « A une certaine distance de la place centrale, se dessine un réseau de places de quartier, qui structurent et rassemblent autour d'elles la vie de quartier, dans ses dimensions également multiples. » (LEVY Bertrand, 2008). Ceci met en avant l'existence de places « secondaires » qui peuvent correspondre à nos espaces verts sélectionnés dans les six villes de la Région Centre. Ces places sont « conçues pour des fonctionnements plus locaux, mais dont on ne soulignera jamais assez le rôle primordial dans le fonctionnement de l'espace urbain. » (Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH). C'est ainsi que ces places « secondaires » peuvent ne rayonner qu'au niveau local mais elles constituent tout de même des espaces importants. Ainsi, « la ville a besoin autant d'espaces publics à haute valeur symbolique, rayonnant sur toute la ville, que d'espaces publics présents de façon capillaire sur son territoire et contribuant au fonctionnement « ordinaire » de la société urbaine » (Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH). Nous avons

ainsi pu constater que la notion de rayonnement est importante afin de caractériser un espace public, bien que celle-ci ne soit pas réellement définie.

#### Le rayonnement d'un espace public, une définition « vague »

Tout d'abord, le rayonnement peut se définir comme « le degré d'influence d'une entité géographique sur le reste du monde » (BARAY Jérôme, 2010). Cette définition situe cette entité géographique au niveau mondial : cette échelle n'est peut-être pas adaptée pour nos espaces verts urbains des six préfectures de la Région Centre. Ne sachant pas si nos différents espaces verts urbains pourraient avoir une influence « sur le reste du monde », cette dimension internationale ne sera pas étudiée dans le cadre de ce travail. Pour notre étude, le rayonnement de nos espaces verts urbains, qui sera étudié sur une plus petite échelle locale, constitue donc le degré d'influence de ceux-ci sur le quartier, la ville ou l'agglomération en question : il peut ainsi s'apparenter à la portée que possède cet espace en dehors de ses frontières physiques. Il s'agit notamment de savoir si ces espaces verts agissent sur les décisions des populations en matière d'utilisation des espaces verts urbains. Nous pouvons donc exprimer le rayonnement d'un espace comme son aire d'influence.

L'aire d'influence se définit comme une « zone polarisée par un centre, pour un ensemble de relations ou une catégorie de relations. Elle se mesure à partir des fréquences (ou des probabilités) de déplacement des résidents de la périphérie vers le centre à l'occasion de leur recours aux services qu'il offre. Les aires d'influence ont des formes à peu près circulaires car la probabilité de fréquentation d'un centre décroît de façon exponentielle avec la distance au centre. Leurs limites sont floues car sur les marges, les populations se partagent entre plusieurs centres qui sont en concurrence » (PUMAIN Denise, 2004).

L'analyse de cette définition permet de l'appliquer plus précisément à nos espaces verts urbains. Il est évident mais important d'expliciter qu'un espace aura un rayonnement, quel qu'il soit, si celui-ci est fréquenté. Ainsi, nos espaces verts auront un rayonnement sur le quartier, la ville, l'agglomération... si ceux-ci sont utilisés. Ces espaces verts urbains seront utilisés s'ils ont des services à proposer ou à offrir aux populations. Ainsi, le rayonnement, d'un espace en général et d'un espace vert urbain en particulier, ne peut être vérifié sans une population utilisatrice du lieu ni services à offrir de la part de l'espace en question. Ces deux éléments sont indissociables : les utilisateurs d'un lieu le fréquentent justement car celui-ci leur propose des services dont ils ont besoin. L'idée que « la probabilité de fréquentation d'un centre décroît de façon exponentielle avec la distance au centre » est juste même si il est important de noter que cela peut dépendre de la fonction même de ce lieu. En effet, si celui-ci rend des services à la population qui ne sont pas disponibles ailleurs, la population peut rester sous influence forte de ce centre. C'est ainsi que la notion de distance temporelle et spatiale que la population est prête à consacrer pour venir vers l'espace vert urbain est un signe de rayonnement de celui-ci. Cependant, il ne s'agit pas du seul critère permettant de quantifier ce rayonnement. En effet, celui-ci peut être quantifié par l'intermédiaire de plusieurs critères :

- les pratiques sociales, à travers des données telles que l'origine résidentielle ou même professionnelle des utilisateurs de l'espace vert urbain,
- le référencement sur les moteurs de recherche Web (BARAY Jérôme, 2010)
- le nombre d'articles en lien avec l'espace vert en question qui ont été rédigés dans la presse locale ou nationale.

Dans le cadre de PFE, la notion de rayonnement sera évoquée à travers l'origine résidentielle des utilisateurs de l'espace vert en question. Bien qu'il ne s'agisse que d'un seul critère, celui-ci permet d'avoir une idée sur l'aire d'influence de cet espace.

Enfin, dans le cadre de notre étude, même si un seul espace vert urbain par ville a été sélectionné, il sera intéressant d'analyser sa fréquentation par rapport aux autres espaces verts « concurrents » de la ville en question mais surtout d'analyser la relation qui existe entre notre espace vert et son (ou ses) voisin(s) concurrent(s). En effet, ces analyses permettront d'expliquer certaines conclusions ou observations par rapport à ces espaces et à l'entité plus large qu'ils forment ensemble.

#### 4) Questionnement et hypothèses de travail

#### Questionnement

Nous avons pu constater que « Les espaces verts sont identifiés comme autant de poumons verts qui aèrent et irriguent le tissu urbain » (CERTU, 2001). Or, « la condition essentielle du fonctionnement d'un espace public est sa fréquentation. Celle-ci est tributaire de l'intérêt qu'elle peut avoir pour la population urbaine et est à la fois parmi les principales causes et conséquences de la présence d'un certain nombre de fonctions » (Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH). Le terme « fréquentation » met en évidence les pratiques sociales au sein de l'espace en question.

Ainsi, dans le cadre de ce Projet de Fin d'Etudes, la volonté est d'analyser les pratiques sociales au sein des espaces verts urbains sélectionnés. Ce travail permettra d'une part, de justifier l'utilisation de l'espace vert urbain en question et d'autre part, de quantifier le rayonnement de ces espaces verts. C'est ainsi que la problématique est de savoir :

Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ?

#### Hypothèses de travail

Afin de répondre à cette problématique, deux hypothèses de travail ont été posées. Celles-ci ont donc comme objectif d'aboutir à un résultat sur cet impact et cette explication de l'utilisation des espaces verts urbains de nos villes en Région Centre.

<u>Hypothèse 1</u>: Les pratiques sociales sur le site sont le résultat d'une véritable offre de la part de l'espace vert urbain. La population se rend sur le site car celui-ci est attractif et apporte une véritable plus-value par rapport aux autres éléments de l'offre globale.

<u>Hypothèse 2</u>: Les espaces verts urbains sont fréquentés au-delà d'une simple notion de proximité. L'analyse de l'origine résidentielle des utilisateurs du lieu montre que la population est prête à venir de loin afin de profiter de l'espace.

## Partie B - Choix des terrains d'études et de la méthodologie

#### 1) <u>Une première approche des espaces verts urbains sélectionnés</u>

Le temps imparti dans le cadre de ce PFE ne permet pas une analyse développée de chacun des espaces verts urbains sélectionnés de la Région Centre dans le cadre du Projet Serveur : le Parc de l'Arrou à Blois, le Jardin de Lazenay à Bourges, la Prairie Saint Gildas à Châteauroux, le Parc Central à Chartres, les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie à Tours, le Parc Pasteur à Orléans.

C'est ainsi qu'un choix a été fait : il est préférable d'achever une enquête pertinente sur un nombre réduit d'espaces que de réaliser une enquête sommaire pour l'ensemble des six villes de la Région. Ainsi, autant mettre en place une méthodologie efficace et précise qui serait reproductible pour les autres espaces verts urbains. Deux espaces verts urbains ont donc été sélectionnés : le Jardin de Lazenay à Bourges et les Jardins Familiaux à Tours. Ces espaces ont été choisis compte tenu de leurs caractéristiques particulières.

#### Le Jardin de Lazenay à Bourges

Le Jardin de Lazenay de Bourges possède quatre caractéristiques principales :

- Un espace « sauvage », que la municipalité souhaite conserver, en maintenant son entretien,
- Un côté ludique qui explique peut-être les utilisateurs du lieu,
- Un espace entouré de cités pavillonnaires,
- Une proximité avec le Lac du Val d'Auron.

Le Jardin de Lazenay est caractéristique de par son côté « sauvage » qui est voulu par la municipalité, malgré son entretien de la part des employés communaux du service des espaces verts. Ce terme de « sauvage » n'est pas péjoratif, il marque de façon objective la volonté de la municipalité de conserver cet espace le plus naturel possible.

Cet espace semble avoir une « histoire à raconter » avec les grottes existantes qui ont été intégrées au jardin ainsi que les circuits dessinés qui marque le côté ludique de l'espace. Cette démarche peut expliquer le type de personnes qui utilise le lieu.

D'après les premières conclusions, ce Jardin de Lazenay semble être sous fréquenté (GUERIN, 2013). Il est cependant entouré d'habitations qui possèdent des jardins individuels et n'ont donc pas forcément l'utilité de fréquenter cet espace vert public même si son côté « sauvage » en plein cœur de ville peut être un atout.

Enfin, la réelle proximité du Jardin de Lazenay avec le Lac du Val d'Auron sera une analyse intéressante à effectuer. En effet, le Lac du Val d'Auron possède une plus grande visibilité et une plus grande attractivité à Bourges. Ceci peut se vérifier sur Internet : sur le site de la commune, le Lac d'Auron fait l'objet d'une plus grande analyse que le Jardin de Lazenay. Cette proximité peut ainsi expliquer la sous-utilisation du Jardin par rapport au Lac d'Auron qui possède une forte notoriété.

#### Les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie à Tours

Les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie à Tours possèdent 511 parcelles, ce qui en fait le site le plus important quantitativement de la ville et de l'agglomération. Ce site est très intéressant compte tenu de son originalité et de sa différence en termes d'utilisation et de fonction.

En effet, les personnes fréquentant le lieu sont surtout celles qui ont fait la démarche de demander une parcelle afin de pouvoir cultiver fleurs, fruits et légumes. Pour cela, ils ont dû remplir un formulaire afin que la municipalité leur loue un espace (disponible à l'adresse suivante : https://tours.service-information-publique.fr/teleservices/tours/demande-de-location-d-un-jardin-familial/1733.html). Compte tenu du fait qu'il y a énormément de demandes pour ce type d'espaces verts, il peut être intéressant de mettre en avant la possible difficulté pour obtenir une parcelle et donc la réelle volonté de la population de pouvoir y cultiver. Un lieu de résidence éloigné et la présence (ou non) de jardins sur leurs propriétés sont également importants : les éléments de réponses permettront de justifier leur présence aux Jardins Familiaux de Tours et de mettre en avant ce que ces-derniers ont à offrir.

Cependant, des personnes fréquentant les lieux ne sont pas maraîchers : cette observation met en avant le fait qu'il existe également un type de personnes qui utilise les Jardins Familiaux non comme un lieu pour cultiver mais bien comme un espace vert urbain dans lequel il est possible de circuler et de se promener.

#### 2) <u>Des objectifs spécifiques à atteindre pour ces espaces verts urbains</u>

Dans le cadre de ce PFE, deux hypothèses de travail ont été mises en place. De plus, des objectifs à atteindre ont également été fixés pour les deux espaces verts urbains sélectionnés. Ceux-ci viseront à rendre l'analyse plus claire et permettront de faciliter la démarche d'analyse pour aboutir aux conclusions du PFE.

#### Objectif 1: Comprendre la raison de la présence des utilisateurs sur le site et donc pourquoi ils ne sont pas ailleurs.

Le terme « ailleurs » met en avant la volonté de comprendre deux autres éléments associés aux lieux ou usages.

Tout d'abord, l'objectif est de savoir pourquoi ils n'utilisent pas un autre espace vert.

A Bourges, le Lac du Val d'Auron situé à proximité possède une image plus importante au sein de la ville. Le fait d'utiliser le Jardin du Lazenay met donc en avant une certaine attractivité du lieu compte tenu de l'importance, du rayonnement, de l'image forte et de la proximité du Lac du Val d'Auron. Il est à noter que le côté complémentaire des deux sites peut être une raison de l'utilisation du Jardin du Lazenay.

A Tours, deux types de personnes peuvent fréquenter le lieu : les maraîchers et les promeneurs. Pour les premiers, il est intéressant de savoir pourquoi ils cultivent dans ces jardins-là et pas dans un autre : est-ce un choix de leur part ou est-ce un choix imposé par ceux qui leur louent les parcelles. De plus, la question est de savoir pourquoi ils préfèrent être en train de cultiver que de simplement se promener dans un autre espace vert. Cette question sera également celle pour les

promeneurs dans les Jardins Familiaux : pourquoi ici et pas dans un espace vert plus classique, notamment le Lac de la Bergeonnerie situé à proximité immédiate.

Ensuite, pourquoi ne font-ils pas une autre activité comme aller au cinéma, à la bibliothèque ou simplement rester devant la télévision qui est la principale activité de loisir culturel (COULANGEON Philippe, 2008). Deux possibilités existent donc : l'attractivité de l'espace vert urbain en question engendre des déplacements des populations vers celui-ci ou au contraire, les autres activités ne sont pas intéressantes et ils se rabattent ainsi vers l'usage des espaces verts « par défaut ». Il est cependant à noter que ces positions ne sont pas si clairement définies. L'objectif réel est de comprendre le positionnement des espaces verts urbains dans l'offre de loisirs et culturels des personnes interrogées.

#### Objectif 2 : Comprendre le lien entre la présence sur le site d'étude et la proximité résidentielle.

En effet, l'idée est de savoir si les usagers utilisent le lieu compte tenu de :

- sa faible distance spatiale et temporelle avec l'origine résidentielle, ce qui impliquerait donc une utilisation du site « par défaut »
- ou au contraire, si ceux-ci habitent relativement loin du site et sont prêts à prendre du temps et à parcourir beaucoup de kilomètres afin d'accéder à l'offre du lieu.

#### Objectif final : Justifier l'utilisation de l'espace vert urbain par rapport à deux critères : l'offre de cet espace vert et l'origine résidentielle de ses usagers

Les éléments de réponses permettront de savoir pourquoi la population utilise le lieu en question. C'est ainsi qu'elle le fréquente :

- Parce que le site est (très) attractif (offre de la part de l'espace vert urbain et origine résidentielle éloignée),
- Parce que l'offre de l'espace vert, situé à proximité de chez elle, répond à sa demande,
- Parce qu'elle est proche géographiquement, la population utilise donc cet espace vert seulement « par défaut ».

#### 3) La méthodologie retenue : le questionnaire

#### Justification du choix méthodologique

La méthode la plus pertinente à appliquer afin de répondre à la problématique mise en place est le questionnaire et l'analyse qui en découlera. Cette analyse a pour objectif de formaliser une réponse à la question du rôle des pratiques sociales sur l'utilisation des espaces vers urbains et dans le même temps, de vérifier les hypothèses en atteignant les objectifs définis.

Le questionnaire cible davantage de personnes, ce qui représente un point positif au niveau quantitatif. Le point négatif est donc lié à ce que l'on peut qualifier de « qualitatif ». Pour remédier à cela, l'objectif est de faire évoluer le « simple » questionnaire. L'idée est, d'une part, de poser des questions fermées (dont la réponse est forcément oui ou non) ou des questions à choix simples ou multiples et d'autre part, de proposer des questions à réponses libres. Cette dernière démarche

donne la possibilité aux personnes sondées de pouvoir aller plus loin qu'une simple réponse formalisée et d'exprimer leur réelle pensée en la développant avec leurs propres mots. Dans ce questionnaire, la volonté était de vraiment mettre en évidence les termes employés et les expressions de la population utilisatrice du lieu. C'est ainsi que l'explication et la justification de la fréquentation de l'espace sera plus évidente en mettant en avant les termes employés pour caractériser les différents espaces.

Le questionnaire permet également d'aborder les utilisateurs du lieu et d'engager plus facilement la conversation pour leur poser des questions en seulement quelques minutes. En effet, il est possible que certaines personnes soient pressées, dans le sens où nos espaces, surtout les Jardins Familiaux de Tours, peuvent être également considérés comme « simple » lieu de passage : la population peut ainsi ne pas vouloir « perdre » de temps ou se mettre en retard pour répondre à un questionnaire sachant qu'ils n'ont pas de parcelle.

Deux sous-méthodes existent concernant les questionnaires. Afin de recueillir des informations, il est possible d'employer l'administration directe et l'administration indirecte. La première méthode laisse aux personnes sondées le soin d'écrire elles-mêmes leurs réponses : l'enquêteur n'intervient donc pas. Cette méthode est compliquée à mettre en place dans notre cas puisqu'il faudrait laisser des questionnaires disponibles sur le site et pouvoir les récupérer. Ainsi, on s'expose à une faible participation des utilisateurs du lieu, ceux-ci ne sachant pas la raison de la présence de ce questionnaire. De plus, cela crée de la distance : or, ce n'est pas l'objectif et la volonté pour ce travail qui vise plutôt à créer un sentiment de confiance avec les utilisateurs du lieu afin d'obtenir leur réel ressenti sur cet espace. C'est ainsi que l'administration indirecte semble être la plus adéquate : un enquêteur vient à la rencontre de la population et pose lui-même les questions. Cette démarche est plus facile à mettre en place : l'enquêteur peut plus facilement expliquer la démarche aux personnes sondées. Dans le cadre de ce Projet, je réaliserai moi-même les enquêtes. En effet, cela rendra les observations plus fiables car je pourrai relever directement les informations auprès de la population et pourrai faire évoluer la conversation vers ce que je souhaite démontrer.

#### **Echantillon nécessaire**

Concernant le nombre de personnes à interroger, l'idéal serait de connaître l'opinion d'un maximum de personnes. L'étude réalisée en 2012 sur les pratiques et le ressenti des usagers des espaces verts urbains avait pris en compte un échantillon de 101 personnes au total pour 4 sites : 30 enquêtes pour Le Grand Blottereau, 32 enquêtes pour le Jardins de l'Ile de Nantes, 10 enquêtes pour Les Capucins et 29 enquêtes pour Les Bords de l'Erdre. C'est ainsi que, au maximum, 32 personnes ont été soumise au questionnaire sur un même site. Dans le cadre de ce Projet de Fin d'Etudes, une trentaine de personnes interrogée constitue un nombre ambitieux surtout compte tenu de la faible fréquentation du Jardin de Lazenay de Bourges.

#### **Utilisation du logiciel de traitement de données Sphinx**

Afin de pouvoir répondre à la question « Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ? », il sera nécessaire d'analyser finement les utilisateurs des différents espaces verts urbains sélectionnés mais également leur comportement sur le site. Pour cela, le questionnaire sera formalisé par

l'intermédiaire de différentes questions regroupées selon plusieurs catégories. (cf. Annexe 1 : Questionnaire PFE 2014), mettant en place une base commune et des questions plus orientées par rapport à l'espace vert urbain en question. Ceci rendra l'analyse du site plus pertinente mais également plus adaptée.

Dans le cadre de ce PFE, le logiciel Sphinx a été utilisé. Il s'agit d'un logiciel d'enquête et d'analyse de données. Ce logiciel est pratique puisqu'il permet d'élaborer facilement le questionnaire. Bien qu'il nécessite du temps pour mettre en place correctement le questionnaire, ce logiciel permet de gagner du temps notamment au moment de la saisie des réponses recueillies. En effet, il est possible lors de l'élaboration du questionnaire de mettre en place des critères : « poser cette question si et seulement si la réponse à la question précédente est... ». C'est ainsi que le questionnaire sera « appliqué » à un type de personnes particulier comme par exemple les MARAÎCHERS des JARDINS FAMILIAUX DE TOURS qui auront donc un questionnaire plus ciblé et en lien avec leur activité (le jardinage) et le lieu de cette activité (les Jardins Familiaux de Tours). Cette utilisation est donc intéressante d'un point de vue méthodologique car elle nécessite un travail important au niveau de l'élaboration du questionnaire qui est sans cesse remis en question compte tenu des réponses apportées. C'est ainsi qu'il faut retravailler ce questionnaire afin de le mettre à jour et de gagner du temps au moment de la saisie. Au-delà de cet aspect lié à la réalisation du questionnaire et à la saisie des réponses, le logiciel Sphinx permet également de traiter quantitativement les données et de les analyser de façon qualitative. Il s'agit donc d'une aide précieuse en ce qui concerne l'analyse des réponses recueillies auprès des personnes interrogées au sein des espaces verts urbains.

#### Justification de la composition du questionnaire

Afin de solliciter et d'interroger les utilisateurs de l'espace vert en question, l'objectif initial est de leur exposer brièvement la requête : celle-ci s'articule autour d'un Projet de Fin d'Etudes dont l'objectif est de comprendre le comportement des usagers des espaces verts urbains. L'idée est de ne pas exprimer trop précisément la requête : en effet, exprimer l'objectif exact du questionnaire, qui est de savoir « Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ? », n'est pas judicieux. En effet, cela pourrait biaiser les réponses des personnes sondées qui répondraient selon « ce qu'il faut répondre » pour être « bien vu » et non ce qu'ils pensent réellement, d'où la volonté de rester quelque peu flou sur l'objectif final exact de cette enquête par questionnaire. Chaque détail a son importance et le fait de ne pas dire qu'il s'agit d'un travail de recherche dans le cadre d'une école en Aménagement du Territoire est volontaire. En effet, l'Aménagement du Territoire met en avant la notion de mouvement, de transformation, ce qui peut « effrayer » les personnes sondées qui ne veulent pas forcément une modification de l'espace qu'elles apprécient.

Ce questionnaire se décompose en plusieurs parties.

#### Informations générales sur l'entretien / Caractéristiques de la personne sondée

Le début du questionnaire concerne les parties introductives qui mettent en avant les informations générales sur l'entretien, c'est-à-dire date, heure, site d'étude et lieu exacte de l'entretien ainsi que les caractéristiques de la personne sondée, c'est-à-dire s'il s'agit d'un homme ou

d'une femme, son âge, sa catégorie socio-professionnelle et si elle est accompagnée sur le site d'étude. Ces informations initiales sont importantes : elles permettront de mettre en avant s'il existe une corrélation entre ces informations et la fréquentation du site. L'objectif est de savoir si un « type » de personnes particulier utilise le lieu à des moments précis.

#### Partie 1 : Justification de l'utilisation de l'espace vert urbain

La première partie concerne le cœur de la justification de l'utilisation du lieu de la part des personnes présentes.

Les trois premières questions de cette partie 1 mettent en avant l'utilisation du lieu, indépendamment des autres activités possibles. Ici, l'idée est de comprendre ce que l'espace vert a « à offrir » à ces personnes et surtout ce qu'elles ressentent dans cet espace.

La question suivante permet de comparer l'utilisation de cet espace vert avec les autres espaces verts de la ville et de comprendre pourquoi les usagers ne sont pas ailleurs, dans un autre espace vert. Les deux mêmes questions sont présentes. Comme nous l'avons vu précédemment, selon le type de personnes interrogées et le lieu de l'entretien, les réponses ne seront pas les mêmes : on peut ainsi anticiper que la présence des MARAÎCHERS dans les JARDINS FAMILIAUX DE TOURS se justifie par le fait qu'il est possible de cultiver ses propres produits dans cet espace, ce qui est impossible ailleurs. Cette différenciation rendra plus facile l'analyse selon l'espace en question.

Les six questions suivantes visent à comprendre, selon l'activité pratiquée, pourquoi ces personnes pratiquent cette activité au sein d'un espace vert urbain et pas dans un autre lieu qui pourrait permettre la réalisation de cette même activité. Ces questions sont intéressantes : elles permettent de justifier l'utilisation du lieu et permettent de comprendre la place de l'espace vert dans l'offre plus globale. La question relative à la télévision n'est pas anodine : en effet, la télévision est aujourd'hui la pratique culturelle la plus banalisée. Nous sommes jusqu'à nous demander si la télévision n'est pas « le nouvel opium du peuple » (COULANGEON Philippe, 2008). C'est ainsi que dans ce contexte de surutilisation de la télévision dans les ménages, la question de l'utilisation d'un espace vert pour se détendre au lieu de regarder la télévision peut se poser.

Les questions suivantes mettent en avant le temps durant lequel la population est prête à rester sur ce lieu compte tenu de ce qu'il a à offrir ainsi que la fréquence d'utilisation.

Les questions suivantes permettent de comparer d'un côté, la fréquence d'utilisation de notre espace vert d'un côté et de l'autre, la fréquentation des autres espaces verts de la ville et ensuite, selon l'activité pratiquée, des autres équipements ou lieux où cette activité est possible.

La question suivante vise à connaître le ressenti des utilisateurs du lieu : celui-ci est-il fréquenté ? Si oui, par quels types de personnes et si non, comment l'expliquent-ils ?

L'ensemble de ces questions a pour but de vérifier l'hypothèse 1 : Les pratiques sociales sur le site sont le résultat d'une véritable offre de la part de l'espace vert urbain. En effet, les réponses aux questions permettront ou non de mettre en avant si la population se rend sur le site car celui-ci est attractif et apporte une véritable plus-value par rapport aux autres éléments de l'offre globale.

#### Partie 2 : Lieu de résidence des utilisateurs

La seconde partie concerne l'origine résidentielle des utilisateurs de l'espace vert urbain. Les deux premières questions de cette partie 2 sont les plus importantes : en effet, elles permettent de montrer la distance spatiale et temporelle qui existe entre le site d'étude et le lieu de résidence des personnes interrogées. Ces données seront cartographiées afin de mettre en avant la distance et le temps que ces personnes sont prêtes à octroyer afin d'accéder à ces espaces.

La question suivante a pour objectif de savoir comment cette population vient sur le lieu : cette donnée est intéressante puisqu'elle permet de mettre en évidence le rayonnement de l'espace à travers différents types de moyens de locomotion. En effet, le rayonnement d'un espace n'est pas le même si les personnes viennent à pied ou si elles viennent en voiture.

Les dernières questions de cette partie 2 ont un objectif commun : celui de savoir si la population préfère utiliser l'espace vert urbain en question au lieu de son propre jardin ou un autre espace vert de la ville plus proche de chez elle.

Le but final de ces questions, en lien avec celles de la partie 1 qui visent à mettre en évidence ce que l'espace vert urbain a à offrir, est de pouvoir vérifier l'hypothèse 2 : les espaces verts urbains sont fréquentés au-delà d'une simple notion de proximité. En effet, l'analyse de l'origine résidentielle des utilisateurs du lieu permettra de savoir si la population est prête à venir de loin afin de profiter de l'espace.

#### Partie 3 : Les différents espaces verts

La suite du questionnaire est différenciée pour chaque espace compte tenu des premières connaissances sur ces lieux.

#### Les Jardins Familiaux de Tours :

Pour les maraîchers des Jardins Familiaux de Tours, l'objectif est de comprendre d'une part, le choix du site de la Bergeonnerie comme jardin familial (les cinq premières questions) et d'autre part, de savoir si le Lac de la Bergeonnerie a une influence sur la fréquentation des Jardins Familiaux (les trois suivantes). Pour les autres utilisateurs, l'objectif est de comprendre ce qui les motive à pratiquer un jardin familial pour y faire autre chose que d'y cultiver et pourquoi ne sont-ils pas au Lac de la Bergeonnerie qui permet également de se promener dans un cadre accueillant.

#### Le Jardin de Lazenay de Bourges :

Pour le Jardin du Lazenay de Bourges, l'objectif est de savoir si l'aménagement du jardin est satisfaisant pour les usagers. En effet, son côté « sauvage » correspond-il à l'attente de la population ? L'objectif est également de comprendre l'influence du Lac du Val d'Auron sur cet espace, c'est l'objet des six dernières questions de cette partie 3.

#### Conclusion

Pour conclure le questionnaire, le but est de noter l'espace vert et de savoir ce qu'il manque pour que celui-ci propose une offre plus complète.

Cette organisation du questionnaire en parties distinctes permet de guider plus facilement la personne interrogée qui voit mieux la trame de son intervention. Par ailleurs, celui-ci a également été élaboré afin que les personnes sondées ne se lassent pas d'un questionnaire trop long.

#### 4) Méthode d'analyse : Mise en place d'indicateurs

Afin d'analyser les données recueillies lors des enquêtes par questionnaire, la méthode retenue consiste à définir un indicateur pour chaque question ou plutôt ensemble de questions. Cet indicateur, auquel on attribue une « note » qui n'est pas forcément une valeur numérique, a pour objectif de mettre en évidence des éléments d'analyse qui permettront de répondre à la problématique.

#### <u>Informations générales sur l'entretien / Caractéristiques de la personne sondée</u>

Tout d'abord, les parties introductives seront analysées conjointement afin de voir si des **personnes « types » fréquentent le lieu** selon le moment de la journée.

#### Partie 1 : Justification de l'utilisation de l'espace vert urbain

La **fonction du lieu** constituera le premier indicateur de la partie 1. L'objectif est de savoir si cette indicateur est plutôt diversifié ou monofonctionnel, mettant en avant les pratiques sociales au sein de l'espace vert urbain en question.

Le deuxième indicateur de cette partie correspond au **ressenti de la population**, évalué par l'intermédiaire des questions sur l'apport du lieu et la demande liée à qualifier cet espace vert urbain en un mot. L'évaluation de ces questions permettra de savoir si cet indicateur est positif ou négatif.

L'avantage du lieu constitue un autre indicateur et trouve son origine dans les questions liées à la justification de la fréquentation de cet espace vert et pas d'un autre espace vert ou d'un autre lieu permettant la réalisation de cette même activité. Cet indicateur existe-t-il compte tenu de sa proximité avec la résidence de la population ou alors compte tenu de sa spécificité ou plus-value par rapport aux autres éléments de l'offre globale de la zone ? Cette analyse permettra de mettre en place un « comptage » : par exemple, 70 % de la population justifie prioritairement son utilisation du lieu car ils résident à côté, mettant en avant la relation de proximité qui lie l'espace vert et les usagers.

Ensuite, un autre indicateur correspond à la **fréquentation**. En couplant la durée d'utilisation et la fréquence, cela permet de mettre en avant le temps que les usagers sont prêts à consacrer à l'espace vert. Il s'agit d'un indicateur important car les conclusions ne seront pas les mêmes si la population utilise le lieu de façon brève mais souvent (ou encore pendant longtemps régulièrement ou même rarement), par rapport à une utilisation très rare de ce même espace.

En couplant les fréquentations de cet espace vert avec des espaces verts en général ou des espaces qui permettent de réaliser la même activité, cela pourrait mettre en avant une différence d'utilisation d'où une possible mise en avant de l'espace vert urbain en question par rapport aux autres éléments de l'offre globale de la ville.

Concernant la fréquentation générale du site, il est intéressant de voir les différences de ressentis selon les usagers, permettant de caractériser l'espace différemment selon la personne interrogée.

#### Partie 2 : Lieu de résidence des utilisateurs

L'origine résidentielle correspond au premier indicateur de la partie 2 et à l'un des indicateurs les plus importants pour la mise en évidence de l'impact des pratiques sociales sur les espaces verts urbains. L'analyse est simple : soit la population utilisatrice du lieu habite relativement loin du site mettant ainsi en avant le rayonnement du lieu, soit ceux-ci résident à proximité. Dans ce cas, il sera nécessaire de coupler cet indicateur avec les questions relatives au ressenti des usagers et à l'apport de ces espaces afin de savoir si l'espace vert est utilisé car celui-ci a des choses à offrir à ses usagers.

La **mobilité** est également un indicateur. En effet, le rayonnement de nos espaces verts ne sera pas le même selon les modes de déplacement, notamment entre le mode de déplacement à pied et en voiture.

L'environnement résidentiel constitue un autre indicateur. Le fait de posséder un jardin particulier joue notamment sur l'importance de l'espace vert : celui-ci est utilisé compte tenu de sa capacité à proposer une offre pour ses utilisateurs. C'est ainsi que le fait de posséder un jardin particulier n'est pas assez influent pour empêcher la fréquentation d'un espace vert urbain. Cependant, si la population ne possède pas de jardin, il est nécessaire de coupler cet indicateur avec les indicateurs liés aux ressentis de la population sur l'espace vert en question. La proximité d'un autre espace vert participe également à cet indicateur d'environnement résidentiel. Si un autre espace vert est situé à proximité de la résidence des utilisateurs et que ceux-ci ne l'utilisent pas car notre espace vert est « mieux », cela met en avant sa capacité à proposer une offre adaptée aux besoins de sa population. Au contraire, s'il n'y en a pas plus près de leur résidence, il faut coupler cet indicateur avec celui relatif aux ressentis de la population pour savoir s'ils utilisent ce lieu compte tenu de son offre.

#### Partie 3: Les différents espaces verts

D'autres indicateurs, plus spécifiques aux lieux étudiés, sont à prendre en compte.

#### Tours:

Le **choix du site de la Bergeonnerie** de la part des utilisateurs est un indicateur. Si ceux-ci l'ont choisi en numéro 1, c'est qu'ils veulent y aller : celui-ci est donc mis en avant par les pratiques sociales.

Le « préjudice » engendré par le Lac de la Bergeonnerie, situé à proximité, est également un indicateur pertinent. En effet, la fréquentation des Jardins Familiaux de Tours est-elle impactée par la proximité du Lac de la Bergeonnerie qui semble avoir un rayonnement plus important compte tenu de la diversité des activités « disponibles » ?

Pour les utilisateurs non maraîchers des Jardins Familiaux, l'indicateur de **spécificité des Jardins Familiaux** est important. De plus, le fait de savoir si le Lac de la Bergeonnerie est plus propice à l'activité pratiquée permettra de mettre en avant ce que les des Jardins Familiaux ont à offrir en tant que site pour se promener. Si le Lac de la Bergeonnerie est plus propice à l'activité pratiquée, les Jardins Familiaux peuvent être considérés comme complémentaire avec celui-ci. Au contraire, si le Lac de la Bergeonnerie n'est pas propice à l'activité pratiquée, cela met en avant les Jardins Familiaux qui participent à l'offre globale diversifiée.

#### **Bourges:**

Concernant le Jardin de Lazenay à Bourges, l'indicateur **satisfaction liée au Jardin** vise à évaluer si les utilisateurs du lieu sont satisfaits de l'entretien de cet espace vert.

Les questions relatives à la fréquentation du Lac du Val d'Auron situé à proximité couplées avec celle relative à la fréquentation du Jardin de Lazenay visent à comparer la **fréquentation** des deux espaces pour savoir si ce dernier existe « réellement » de par les pratiques sociales, compte tenu de la prépondérance du Lac du Val d'Auron.

La **fonctionnalité du Lac du Val d'Auron** est également un indicateur. Si celui-ci est utilisé pour des fonctions diverses, cela participe à une offre plus large qui n'est pas forcément préjudiciable pour le Jardin Du Lazenay. En revanche, si celui-ci est utilisé pour les mêmes activités, la force du Jardin de Lazenay peut être remise en cause compte tenu de son influence moindre.

#### Conclusion

Enfin, pour conclure, l'évaluation de l'espace vert de la part de la population permet de savoir si ceux-ci ont une bonne image de celui-ci ou non et mettent en avant l'indicateur satisfaction de l'espace vert en question.

Récapitulatif des différents INDICATEURS						
Numéro de l'indicateur	Jardins Familiaux de Tours	Jardin de Lazenay de Bourges				
1	Personnes « types » fréquentant l'espace					
2	Fonction du lieu					
3	Ressenti de la population sur cet espace vert urbain					
4	Avantage du site					
5	Fréquentation					
6	Origine résidentielle					
7	Mobilité					
8	Environnement résidentiel					
9	Choix du site de la Bergeonnerie					
10	« Préjudice » engendré par le Lac					
10	de la Bergeonnerie					
11	Spécificité des Jardins Familiaux					
12		Satisfaction liée aux Jardin de Lazenay				
13		Fonctionnalité du Lac du Val d'Auron				

#### 5) Limites du questionnaire réalisé

Le questionnaire a été réalisé dans le but de pouvoir l'appliquer aux deux espaces verts urbains considérés dans le cadre de ce Projet de Fin d'Etudes : Le Jardin de Lazenay à Bourges et les Jardins Familiaux à Tours. C'est ainsi qu'une partie globale a été élaborée ainsi qu'une partie plus spécifique à chacun des espaces. Cependant, les résultats obtenus n'ont pas été homogènes entre les deux espaces verts urbains.

En effet, les questionnaires au sein des Jardins Familiaux de Tours ont été plutôt concluants : 68 personnes ont pu être interrogées. Le dialogue a été très facile : en effet, les utilisateurs des Jardins Familiaux sont en grande majorité des personnes qui possèdent une parcelle et qui cultivent donc leurs propres produits. Ces personnes sont passionnées, aiment ce qu'elles font et surtout, aiment partager leur savoir et leur fierté d'avoir un beau jardin, bien entretenu. C'est ainsi que les questionnaires se sont souvent transformés en entretiens puisque les maraîchers avaient des choses à raconter, dans une ambiance conviviale de partage de connaissances.

A l'inverse, les questionnaires au sein du Jardin de Lazenay n'ont pas été concluants à cause de la très faible fréquentation. Pour remédier à cela, il a fallu s'adapter et la méthode a donc évolué : les questions n'ont plus été posées dans le Jardin de Lazenay mais au niveau du Plan d'eau du Val d'Auron, situé à une centaine de mètres du Jardin de Lazenay. Celui-ci constitue un espace davantage axé sur le sport ou la détente. C'est ainsi que les usagers ne sont pas forcément entrains à discuter ou à être interrompus lors de leur jogging ou lors de leur tour du Plan d'eau en vélo. Les personnes interrogées ont donc plutôt été des personnes à pied qui pouvaient s'arrêter facilement, sans nuire à leur performance physique comme les coureurs et cyclistes.

Ainsi, la méthode initiale d'analyse sera appliquée dans le cadre des Jardins Familiaux de Tours puisque la fréquentation et les résultats des questionnaires permettent ce type d'analyse. Cependant, le Jardin de Lazenay de Bourges, quant à lui, fera l'objet d'une analyse différente, davantage liée à la discussion avec les employés de la mairie et aux différents entretiens réalisés à proximité du Lac du Val d'Auron.

# Partie C - Analyse des questionnaires et vérification des hypothèses de travail

#### 1) Le cas des Jardins Familiaux de Tours

Les questionnaires appliqués au Jardins Familiaux de Tours ont permis de recueillir l'opinion d'un échantillon de 68 personnes. Ces personnes ont été interrogées à des jours différents, c'est-à-dire en semaine mais également le week-end et à des heures différentes (matin, midi, après-midi, fin d'après-midi) afin de mettre en avant différents types d'usagers selon les moments de la journée et de la semaine. Les personnes interrogées n'ont pas été « choisies » dans le sens où il était nécessaire de bien comprendre qui sont les usagers des Jardins Familiaux de Tours. C'est ainsi que les questionnaires ont été réalisés avec les personnes rencontrées au hasard au cours de la déambulation au sein des Jardins Familiaux.

#### Ressentis lors de la première visite

Jour : Vendredi 7 Février 2014

Heure: 10h-11h

Conditions météorologiques : ciel ensoleillé, froid, vent

Les premières observations lors de cette visite de terrain mettent en avant un espace « relativement » peu fréquenté à ce moment-là de la journée. Cependant, les personnes qui se trouvent à l'intérieur des Jardins Familiaux sont bien de deux « types » : les maraîchers, c'est-à-dire ceux qui possèdent une parcelle et les « promeneurs » ou plutôt ceux qui empruntent les Jardins Familiaux comme un lieu de passage. Ceci confirme l'utilité d'un questionnaire différencié selon la raison pour laquelle les Jardins Familiaux de Tours sont fréquentés.

En s'installant à l'extrémité ouest des Jardins Familiaux, côté 2 Lions, le questionnaire ne peut pas être soumis à la population. En effet, il s'agit de personnes plutôt pressées. Celles-ci vont dans la même direction: le quartier des 2 Lions afin de se rendre à l'Université (un couple d'étudiants) ou à leur travail (deux personnes à vélo). C'est ainsi que ces personnes n'ont pas le temps de s'arrêter: « Je n'ai pas le temps, je vais au boulot », lance un homme d'une quarantaine d'année depuis son vélo. Cela permet de mettre en avant une facette des Jardins Familiaux: ceux-ci sont utilisés par des personnes qui ne font que traverser cet espace. Cependant, celles-ci apprécient le lieu puisqu'elles n'hésitent pas à observer les différentes parcelles qui composent les Jardins Familiaux. A noter que le jour de cette visite de terrain n'est peut-être pas favorable à sa fréquentation par des personnes qui ne font que se promener. Ce sera l'objet d'autres visites de terrain le week-end. Par ailleurs, la saison n'est pas non plus la plus favorable pour les visiteurs qui ne peuvent pas réellement apprécier la beauté des jardins qui ne sont pas encore fleuris.

En déambulant davantage au sein même des Jardins Familiaux, on se rend compte que les parcelles sont entretenues et que des propriétaires sont présents. Les personnes observées dans les parcelles des Jardins Familiaux sont de même type : il s'agit d'hommes, de plus de 65 ans, retraités qui ne sont pas accompagnés au sein des Jardins Familiaux. Ainsi, cette matinée de fin de semaine a mis en évidence l'utilisation des Jardins Familiaux par deux types de personnes : des hommes retraités qui viennent pour s'occuper de leur parcelle et des personnes plus jeunes qui ne font que traverser l'espace pour aller vers le quartier des 2 Lions.

#### Analyse de la première journée

L'analyse de cette matinée met en avant la difficulté de poser directement les questions issues du questionnaire. En effet, les personnes interrogées sont attachées à leur parcelle, qu'ils possèdent depuis longtemps, et à ces Jardins Familiaux. C'est ainsi qu'ils aiment en parler et c'est donc tout naturellement que le questionnaire a évolué vers une conversation moins formelle qui a tout de même permis de répondre aux questions du questionnaire.

Comme nous l'avons déjà exprimé, les personnes interrogées sont plutôt des hommes retraités, de plus de 65 ans qui ne sont pas accompagnés sur le site des Jardins Familiaux (à part par d'autres maraîchers). Ceux-ci mettent en avant le fait, qu'aux Jardins Familiaux, on y cultive ces propres produits pour ainsi réellement savoir ce qu'on mange. Au-delà de produire soi-même, fréquenter les Jardins Familiaux permet de s'occuper, d'entretenir sa santé, de se faire plaisir en créant des jardins d' « artistes ». Cette notion de plaisir est très importante et anime les utilisateurs du lieu qui indiquent ce mot pour le qualifier.

Cette première approche a permis de se familiariser avec les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie de Tours. A présent, nous allons nous intéresser à l'analyse globale relative aux Jardins Familiaux. Nous allons donc analyser les réponses des 68 personnes qui ont été rencontrées au sein de cet espace.

Remarque: A noter que les pourcentages sont parfois supérieurs à 100%. En effet, plusieurs réponses sont parfois possibles, impliquant ainsi un pourcentage supérieur à la valeur traditionnelle.

#### Des usagers assez spécifiques

Les personnes interrogées ont permis de mettre en avant une différence de fréquentation et des utilisateurs particuliers des Jardins Familiaux de Tours selon différents moments. En effet, on observe une homogénéité en semaine et en milieu de journée alors que le week-end accueille davantage de mixité, tant au niveau des usagers qu'en termes de l'utilisation du lieu.

Sur les 68 personnes interrogées, 24 l'ont été en semaine sans prendre en compte les créneaux horaires entre 12h et 14h et après 17h, correspondant aux heures de « repos » des personnes actives. Ce choix démontre une spécificité : les personnes qui fréquentent le lieu sont à 79% des retraités qui jardinent. Si on ne tient compte que des hommes, ce chiffre passe à 70% (cf. Photographie 1). C'est ainsi que ce moment de la journée et de la semaine met en avant des hommes, retraités, qui travaillent donc dans leur parcelle.

#### Profil type de l'usager des Jardins Familiaux en semaine

- Homme
- Plus de 65 ans
- Retraité
- Possède une parcelle
- Travaille seul dans sa parcelle



Photographie 1 : Retraité travaillant sa parcelle Source : François Ollivon

Les autres personnes qui fréquentent ce lieu à ces créneaux horaires sont 2 personnes sans emploi, 2 étudiants qui n'ont pas cours et qui ne font que traverser les Jardins Familiaux et un actif qui travaille très tôt le matin et qui a donc son après-midi de libre.

En revanche, toujours en semaine mais en milieu de journée (de 12h à 14h) ou en fin de journée (après 17h), on peut noter une plus grande diversité au niveau des utilisateurs. Bien que nous retrouvions toujours les maraîchers retraités dans leurs parcelles (14 personnes sur 23 personnes interrogées, soit 60%), nous rencontrons également des personnes actives qui sortent du travail (22%) et qui souhaitent donc se détendre en se promenant au sein des Jardins Familiaux (cf. Photographie 2).



Photographie 2 : Personnes actives se promenant dans les Jardins Familiaux après le travail Source : François Ollivon

Nous pouvons également croiser des personnes qui ne font que traverser les Jardins Familiaux, qui ne sont donc utilisés uniquement comme lieu de transit : c'est notamment le cas pour des étudiants qui finissent les cours (17%) (cf. Photographie 3).



Photographie 3 : Etudiants traversant les Jardins Familiaux après les cours Source : François Ollivon

Les week-ends mettent davantage en avant cette mixité. En effet, on trouve même davantage de personnes actives (14 personnes sur les 21 interrogées, soit 66%) que de personnes retraités (33%).

Au-delà de ce constat du type d'usagers, une autre donnée est intéressante à analyser : il s'agit du nombre d'usagers qui sont accompagnés lors de leur présence dans les Jardins Familiaux. Seules 17% des personnes sont accompagnées en semaine dans la journée contre 34% au moment de la pause de midi et de la fin de journée. Enfin, 57% des personnes interrogées sont accompagnées le week-end dans leur activité aux Jardins Familiaux. Cette donnée permet de comprendre l'usage des Jardins Familiaux : ils sont fréquentés, quelle que soit l'activité pratiquée, en semaine pour un usage plus « individuel » que le week-end.

Si on prend en compte l'ensemble de l'échantillon, la majorité des personnes interrogées aux Jardins Familiaux sont des retraités (58,8%), 29,4% sont des actifs, 8,8% sont des étudiants et 2,9% sont des personnes sans activité professionnelle (cf. Figure 1).

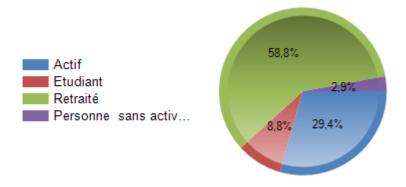


Figure 1 : Répartition des personnes interrogées par type de statuts Source : François Ollivon

Ainsi, comme nous pouvions nous y attendre, les personnes qui fréquentent le lieu sont des retraités en semaine et en journée (79%) alors que la fréquentation est plus « équilibrée » au moment de la pause de midi et en fin de journée en semaine (60% de retraités, 22% de personnes actives et 17% d'étudiants). Enfin, le week-end accueille davantage de personnes actives (66%) que de retraités (33%) mais également plus de personnes accompagnées (57%) qu'en semaine (25%) puisque le week-end laisse place à des activités en famille ou entre amis.

#### Un lieu plutôt monofonctionnel

Les Jardins Familiaux de Tours ont pour vocation première de permettre à des tourangeaux qui n'ont pas de jardin au sein de leur propriété (vivant en appartements notamment) de posséder une parcelle et de pouvoir cultiver leurs produits. C'est ainsi que la fonction première des Jardins Familiaux sont le jardinage, ce qui se retrouve dans les réponses des personnes interrogées : 79,4% y sont présents pour cultiver (cf. Photographie 4). Ce chiffre monte même à 87%, en ne tenant compte que de la période en semaine et hors heures de « repos » des actifs.



Photographie 4 : Maraîcher travaillant sa parcelle Source : François Ollivon

Il ne s'agit pas seulement d'un espace réservé aux maraîchers : on y vient également pour se promener (14,7%), se détendre (4,4%) et pour sortir avec les enfants (1,5%) (cf. Figure 2).

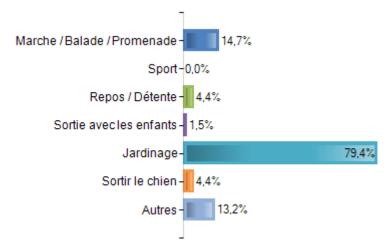


Figure 2 : Répartition des personnes interrogées par type d'activités pratiquées dans les Jardins Familiaux de Tours Source : François Ollivon

Cependant, certains usagers ne viennent pas forcément pour « profiter » de ce que les Jardins Familiaux ont à offrir. En effet, 10,2% des usagers ne font que traverser les Jardins Familiaux pour se rendre au travail, rentrer chez eux ou alors aller à l'Université (cf. Photographie 5).



Photographie 5 : Actif rentrant chez lui pendant la pause de midi en semaine Source : François Ollivon

Ainsi, l'activité prédominante aux Jardins Familiaux est bien le jardinage à 79,4% validant sa vocation première. Deux autres types distincts de personnes utilisent le lieu : ceux qui ne font « que » le traverser (10,2%) et les promeneurs (14,7%) qui apprécient réellement le lieu pour se détendre (4,4%). Cette dernière donnée met en avant et en valeur l'offre proposée par les Jardins Familiaux. A noter également que, outre les maraîchers et les personnes qui ne font « que » traverser l'espace, celles qui empruntent le lieu à des fins de détente et de promenade le font le week-end (3 personnes) ou alors en semaine après 17h30 (3 personnes).

#### Un espace plébiscité par les usagers

Les questionnaires réalisés aux Jardins Familiaux de Tours ont laissé apparaître un ressenti plus que positif pour cet espace. En effet, les termes les plus employés pour définir l'apport des Jardins Familiaux pour les personnes interrogées sont :

- Une occupation (23,9%)
- La convivialité (16,2%) auquel on peut ajouter « camaraderie » employé 1 fois
- Prendre l'air (13,4%) auquel on peut ajouter « sortir dehors » employé 3 fois
- Détente (13,4%)
- Plaisir (13,4%)
- Exercice (10,4%) auquel on peut ajouter le terme « santé » employé 3 fois
- Tranquillité (7,5%)

Des termes forts comme défouloir, échappatoire, méditation, déstresser, havre de paix, thérapie, poumon vert expriment également l'attachement à cet espace et mettent en valeur sa qualité (cf. Photographie 6).



Photographie 6 : Mise en avant de la notion de méditation aux Jardins Familiaux Source : François Ollivon

Le nuage de mots suivant (cf. Figure 3) a été réalisé par l'intermédiaire de l'outil en ligne Tagul (tagul.com). Cet outil permet de mettre en évidence un ensemble de mots avec des tailles de caractères différentes selon l'importance de ces mots. Dans le cadre de ce PFE, les termes employés par les usagers des Jardins Familiaux de Tours ont été répertoriés. La taille des caractères a été pondérée (manuellement) selon le nombre de fois que le mot a été cité : l'idée était de bien mettre en évidence les termes les plus employés pour caractériser les Jardins Familiaux de Tours (convivialité, occupation, agréable, plaisir).



Figure 3 : Termes employés par les usagers pour définir les Jardins Familiaux de Tours Source : François Ollivon

La question relative à la demande d'un seul terme pour définir les Jardins Familiaux confirme l'avis positif sur le lieu. Le terme de convivialité revient le plus souvent (23,5%), mettant ainsi en avant l'esprit des Jardins qui prône l'entraide, le partage, l'ambiance ainsi que le contact entre les usagers. Le second terme le plus employé est plaisir (16,4%). Ce qualificatif n'est pas anodin puisqu'il explique pourquoi les usagers sont ici dans les Jardins Familiaux et pas ailleurs : parce que cultiver et jardiner leur donnent du plaisir. Ainsi, parmi les maraîchers, 88% justifient leur présence dans les Jardins Familiaux par leur volonté de consacrer leur temps libre à cultiver.

Si on ne tient compte que de l'échantillon « non maraîchers », le terme agréable revient le plus souvent (28,5%). Seul un terme constitue un avis plutôt négatif : il s'agit du terme « pratique ». En effet, ce mot est employé par un étudiant qui traverse les Jardins afin d'éviter les voitures et la dangerosité qu'elles engendrent. C'est ainsi que les Jardins sont vus, d'après lui, comme un « simple » lieu de passage et n'est que peu sensible à ce qu'ils ont à offrir à part une voie pour circuler en toute sécurité. Il s'agit presque d'un terme dévalorisant qui ne met en valeur que la « localisation » de cet espace. Par ailleurs, ceux qui ne cultivent pas s'organisent en trois groupes distincts :

- ceux qui ne font « que » traverser l'espace et justifient donc leur présence ici car les Jardins sont sur leur chemin entre leur lieu de travail ou d'études (6 personnes sur 12 réponses)
- ceux qui sont ici car les Jardins sont à proximité de chez eux (2 sur 12)
- ceux qui aiment l'ambiance (le contact avec les jardiniers) et la convivialité du lieu (4 sur 12).

Les deux premières justifications permettent de conclure que cet espace est utilisé « par défaut » pour 8 personnes sur 12 réponses. Cependant, celles-ci aiment tout de même ce que les Jardins Familiaux ont à offrir. En effet, les termes employés par les non-maraîchers pour qualifier les Jardins Familiaux sont : agréable, conviviale, sérénité, havre de paix, beau, détente, plénitude, intéressant, bonheur. Ainsi, bien qu'elles utilisent cet espace par défaut, elles n'y sont pas insensibles et apprécient réellement ses qualités. Ceci est également vérifié par la donnée suivante : toutes les personnes interrogées préfèrent se promener au sein des Jardins Familiaux que dans des espaces plus naturels en dehors de la ville puisque ce qu'ils ont à offrir est suffisant pour eux, c'est-à-dire qu'ils ne recherchent pas plus de choses que ce que peut leur apporter les Jardins.

Les Jardins Familiaux constituent donc un espace agréable et plébiscité par les usagers compte tenu des termes employés : convivialité (23,5%), plaisir (16,4%), etc... C'est ainsi qu'ils s'y rendent afin de pouvoir bénéficier de l'offre des Jardins Familiaux, c'est-à-dire pouvoir cultiver (88% des maraîchers justifient leur présence aux Jardins par leur volonté de consacrer leur temps libre à cultiver) et profiter d'un espace agréable et esthétiquement beau. Même les utilisateurs « par défaut », c'est-à-dire ceux qui justifient leur présence aux Jardins par le fait qu'ils sont situés sur leur trajet ou à proximité de chez eux (66% des non-maraîchers), sont sensibles à leurs qualités et à ce qu'ils ont à offrir.

#### Un lieu fréquenté par des habitués pour des durées plutôt longues

Nous avons pu voir que les Jardins Familiaux ont diverses utilités : le jardinage, la promenade et la « simple » traverse notamment. La vocation première des Jardins Familiaux étant le jardinage, il est logique que 30,9% des personnes sondées passent plusieurs heures à travailler leur jardin et que 13,2% y consacrent leur après-midi entière (cf. Figure 4). Ces personnes sont les plus élogieuses sur les Jardins Familiaux.

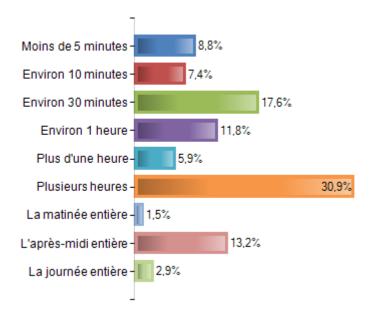


Figure 4 : Temps passé par les personnes interrogées aux Jardins Familiaux le jour du sondage Source : François Ollivon

Si on ne tient compte que des personnes présentes pour jardiner, seulement 18,5% passeront moins d'une heure aux Jardins Familiaux (cf. Figure 5). Ce chiffre s'explique par différents constats :

- certaines personnes ne peuvent pas travailler longtemps compte tenu de leur âge,
- d'autres ne viennent que pour voir si leur parcelle n'a pas été endommagée pendant la nuit,
- la saison n'est pas encore celle qui nécessite le plus de temps.

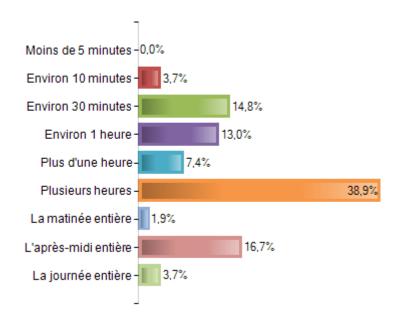


Figure 5 : Temps passé par les jardiniers interrogés aux Jardins Familiaux le jour du sondage Source : François Ollivon

Par ailleurs, 76% de ces personnes déclarent aller assez souvent ou très souvent dans les marchés de fruits et de légumes. Ainsi, cultiver au sein de sa parcelle n'a pas pour but d'être rentable et de produire 100% de son alimentation en fruits et légumes : il s'agit davantage de se faire plaisir comme nous avons pu le voir dans l'analyse précédente.

Si on ne tient compte que des personnes passant plus d'une heure aux Jardins, c'est-à-dire 45 personnes, seule une y vient pour autre chose que le jardinage. Il s'agit d'une femme avec une amie : celles-ci se retrouvent pour se promener après le travail. Cette donnée met en valeur les Jardins Familiaux, qui sont vus comme un véritable havre de paix : on y vient pour se promener et se détendre comme dans n'importe quel parc de la ville. Les Jardins Familiaux participent donc pleinement à l'offre en espaces verts de la ville de Tours puisque les deux amies viennent assez souvent se promener aux Jardins et très souvent dans d'autres espaces verts de la ville.

Parmi les personnes qui viennent aux Jardins pour jardiner durant au moins une heure, il est intéressant de comparer leur fréquentation avec celle des autres espaces verts de la ville. 91% de cet échantillon déclarent passer plus de temps dans leur parcelle des Jardins Familiaux que dans les autres espaces verts de Tours. Cette donnée met donc en avant un plébiscite pour les Jardins Familiaux qui s'explique par la nécessité d'un entretien très régulier de sa parcelle pour que celle-ci puisse produire fruits, légumes et fleurs dans de bonnes conditions. Parmi ces personnes, 20% déclarent ne jamais fréquenter les espaces verts urbains de la ville : « mon temps libre, je le passe

aux Jardins Familiaux », mettant en avant une nouvelle fois la prépondérance des Jardins Familiaux dans l'offre globale en espaces verts de la ville de Tours. En effet, les personnes de cet échantillon justifient prioritairement leur présence (à hauteur de 88%) par leur volonté de consacrer leur temps libre à cultiver : ce que les Jardins Familiaux leur permettent de faire.

Les autres réponses sont également intéressantes. 8,8% des personnes interrogées passeront moins de 5 minutes dans cet espace. Ceci démontre une réalité: les Jardins Familiaux sont également un lieu de passage. Parmi ces passants, 5 personnes sur 6 sont des étudiants qui se dirigent vers le quartier des 2 Lions et la FAC ou qui rentrent chez eux après leur journée de cours. Lorsque la question relative à l'apport des Jardins Familiaux est posée à ces 6 personnes, ceux-ci mettent en avant prioritairement une réponse en lien avec la route. Les Jardins Familiaux sont « mieux que la route » car on y croise « moins de voitures » et « c'est (donc) plus agréable et plus sûr ». Ils justifient donc leur présence compte tenu de leur volonté de s'éloigner de la route. Cependant, ceux-ci sont conscient de la qualité des Jardins Familiaux : ils sont agréables (pour 3 personnes) et intéressants (1 personne). L'une d'elles les qualifie même de « havre de paix ». Ces personnes traversent très souvent les Jardins Familiaux (4 personnes sur 6) et ne fréquentent que très peu les autres espaces verts de la ville : 2 personnes ne les fréquentent jamais, 1 personne rarement et 1 personne occasionnellement. Il s'agit donc de personnes peu attirées par la nature et les espaces verts en ville : les Jardins Familiaux ne font exception que par leur localisation (situés sur leurs trajets).

Les promeneurs, quant à eux, passent environ 30 minutes dans les Jardins Familiaux, le temps de faire le tour tranquillement (8 personnes sur 11 interrogées). Cette durée permet de profiter des jardins, de les observer. Parmi ces promeneurs, 70% déclarent ne jamais se promener dans des espaces plus naturels en dehors de la ville, mettant en avant le fait que les Jardins Familiaux sont suffisants et répondent à leurs attentes.

Par ailleurs, il est à noter que les Jardins Familiaux sont fréquentés la plupart du temps par des habitués (cf. Figure 6). En effet, aucune personne interrogée n'a répondu jamais ou rarement à la question de la fréquence à laquelle elles venaient aux Jardins. Ceci met en avant la fidélité des usagers. Ainsi, 52,3% des personnes sondées viennent très souvent dans cet espace, ce qui correspond à plusieurs fois par semaine. Jusqu'à 90,8% déclarent venir ici au moins assez souvent. Ainsi, même les personnes passant peu de temps aux Jardins les « rendent » indispensable car ils y viennent souvent voire très souvent.

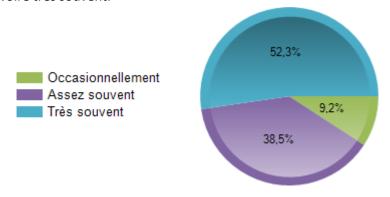


Figure 6 : Fréquentation des Jardins Familiaux par les personnes interrogées Source : François Ollivon

Les Jardins Familiaux constituent donc un espace où la population est prête à rester longtemps : 30,9% des personnes sondées y restent plusieurs heures et 48,5% y restent au moins plusieurs heures (la matinée ou l'après-midi entière, la journée entière). Cependant, 8,8% des personnes interrogées ne font que traverser en moins de 5 minutes, ce qui est tout de même important. Les Jardins sont, selon eux, mieux que la route car « plus sûrs et plus agréables ».

Par ailleurs, le fait qu'une personne reste plus d'une heure sans jardiner dans cet espace montre une certaine diversité de celui-ci puisque la personne ne se lasse pas des Jardins Familiaux, même au bout d'une heure de promenade.

A noter également que 91% des jardiniers vont plus souvent dans leur parcelle que dans les autres espaces verts de la ville (20% n'y vont même jamais) et que 70% des promeneurs ne vont jamais à l'extérieur de la ville dans des espaces plus naturels car les Jardins Familiaux répondent largement à leur demande.

Enfin, les Jardins sont fréquentés par des habitués car 90,8% déclarent y venir assez souvent ou très souvent.

#### Un site très fréquenté selon les maraîchers, peu fréquenté pour les autres

Le ressenti des usagers des Jardins Familiaux par rapport à la fréquentation globale est également intéressant à analyser. En effet, il existe une différence en termes de ressentis entre les maraîchers et les autres.

Sur l'échantillon total de 68 personnes, 71,9% considèrent que les Jardins Familiaux sont très fréquentés, notamment en été (cf. Figure 7). Les promeneurs et les maraîchers arrivent en tête des personnes qui fréquentent les Jardins selon ces personnes : 93,5% des personnes interrogées donnent au minimum ces deux réponses alors que 10,9% indiquent que les sportifs fréquentent également le lieu. Les 28,1% qui indiquent que cet espace est peu fréquenté expliquent que seuls les maraîchers sont présents (27,8%) ou que ce n'est pas la bonne période (27,8%) pour fréquenter les Jardins Familiaux (le printemps « avancé » et l'été étant les périodes les plus agréables pour profiter de ce lieu).

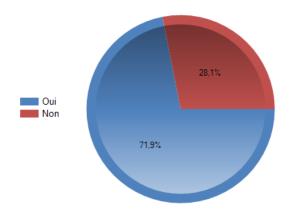


Figure 7 : Réponse des personnes sondées par rapport à une grande fréquentation globale des Jardins Familiaux Source : François Ollivon

Cependant, si on réduit cet échantillon aux personnes qui ne sont pas présentes aux Jardins Familiaux pour cultiver (soit 13 personnes), la tendance s'inverse : ce nouvel échantillon indique à 76,9% qu'ils sont peu fréquentés, mettant en avant que seuls les maraîchers et les habitués des jardins sont présents (cf. Figure 8).

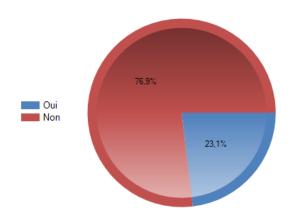


Figure 8 : Réponse des non-maraîchers par rapport à une grande fréquentation globale des Jardins Familiaux Source : François Ollivon

Ces réponses sont cependant à prendre avec précaution. En effet, les réponses des personnes sondées peuvent être biaisées. Tout d'abord, les maraîchers prennent souvent en compte la période estivale pour répondre, sans prendre en compte le moment présent : ceci crée donc des effets « particuliers » quand ils expriment que les Jardins Familiaux sont très fréquentés et qu'il n'y a personne à proximité. De même, ceux qui ne cultivent pas, et surtout les personnes de passage (notamment les étudiants), expriment que les Jardins Familiaux sont peu fréquentés. Cependant, ce jugement peut être faussé par la comparaison faite inconsciemment avec des espaces très fréquentés comme l'Université par exemple.

Ainsi, selon les points de vue, les Jardins Familiaux ne sont pas perçus de la même façon :

- certains les voient comme très fréquentés (84,3% des maraîchers le pensent)
- d'autres les voient comme peu fréquentés (76,9% des non-maraîchers)

Ces points de vue divergents permettent difficilement de trancher sur la fréquentation des Jardins Familiaux. Cependant, les questionnaires réalisés sur différents jours allant de début février 2014 à début avril 2014 ont mis en avant de plus en plus de personnes au sein des Jardins. On peut donc considérer que les Jardins Familiaux sont relativement peu fréquentés en hiver et le sont de plus en plus jusqu'à atteindre un pic de fréquentation en période estivale.

# Travail cartographique: des usagers qui résident plutôt à proximité des Jardins Familiaux

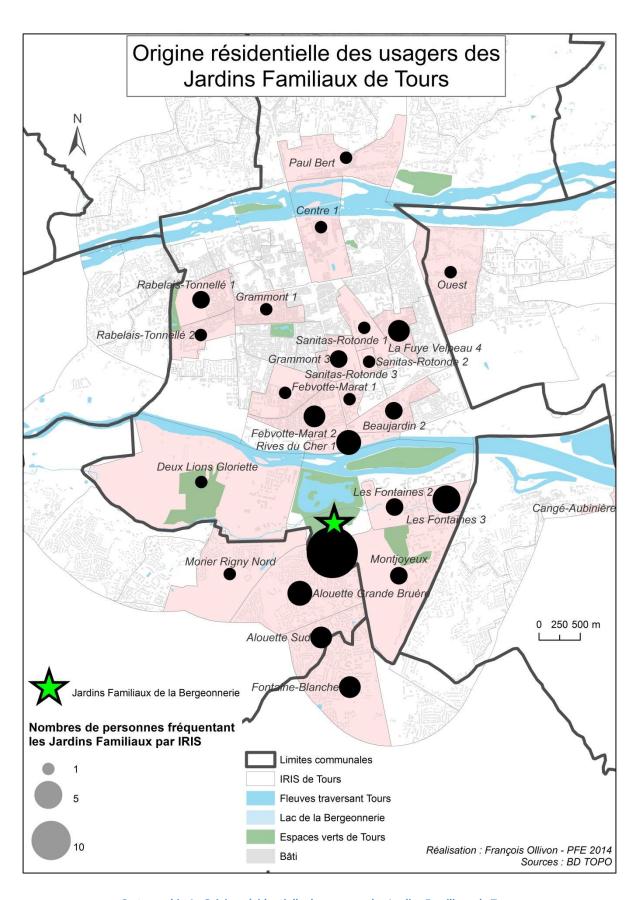
Parmi les personnes interrogées, 76,5% résident à Tours. Cette donnée est logique puisque les parcelles des Jardins Familiaux sont prioritairement attribués aux tourangeaux. Ainsi, 11 personnes sont de Joué-lès-Tours, 2 sont de Saint-Avertin, 1 est de Saint-Pierre-des-Corps, 1 est de Saint-Cyr-sur-Loire et 1 est d'Amboise. Cette dernière personne valorise les Jardins Familiaux de Tours. En effet, celle-ci est prête à faire 30 kilomètres pour venir cultiver dans sa parcelle et profiter de ce que les Jardins ont à offrir. Ceci s'explique par un déménagement et la volonté de conserver cette parcelle qui lui est chère.

La première carte réalisée (cf. Cartographie 1) constitue une vue globale de Tours et de l'ensemble des IRIS qui accueillent des personnes fréquentant les Jardins Familiaux de Tours. Ainsi, 18 IRIS de Tours constituent l'origine résidentielle des usagers des Jardins, 3 de Joué-lès-Tours, 1 de Chambray-lès-Tours, 1 de Saint-Avertin et 1 de Saint-Pierre-des-Corps. Ceci met donc en avant que les parcelles des Jardins Familiaux de Tours sont prioritairement accordées à des tourangeaux. On peut ainsi noter une diversité en termes d'origine résidentielle : les usagers n'habitent pas tous à proximité immédiate des Jardins Familiaux.

Visuellement, on se rend bien compte de la proximité des Jardins Familiaux de la Bergeonnerie avec le quartier de la Bergeonnerie : ce quartier accueille ainsi le plus d'usagers des Jardins Familiaux. Par ailleurs, les IRIS Les Fontaines 2 et les Fontaines 3 accueillent également une part importante, compte tenu de cette proximité. Visuellement, on se rend compte que le nombre d'usagers par IRIS diminue globalement avec la distance aux Jardins.

Plus précisément, 25,4% des personnes interrogées au sein des Jardins Familiaux de Tours résident dans le quartier de la Bergeonnerie situé à proximité. Ainsi, on pourrait conclure à une utilisation par défaut des Jardins Familiaux compte tenu de sa proximité avec le lieu de résidence des usagers. Or, ce n'est pas la seule raison de leur présence ici. En effet, ceux-ci sont très heureux de ce que proposent les Jardins Familiaux. Ils les qualifient d'agréables (3 personnes), de conviviaux (3 personnes), permettant de respirer l'air pur (2 personnes), de formidables et d'intéressants. Ceux-ci leur apportent également de la plénitude, du bien-être, du bonheur et du calme. Ces termes employés permettent donc d'expliquer la présence de ces usagers-là: ceux-ci sont présents aux Jardins pas seulement compte tenu de leur proximité résidentielle mais bien car les Jardins Familiaux leur apportent ce qu'ils ont besoin pour être heureux. A noter également que ces personnes sont à 52,9% des maraîchers qui ont choisis les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie de Tours compte tenu tout de même d'une certaine proximité. Nous nous intéresserons à cette donnée plus tard. Enfin, 29,4% sont des promeneurs et 17,6% sont des étudiants qui rentrent chez eux.

De plus, 10,4% des personnes sondées résident dans le quartier des Fontaines, situé sur l'axe 2 Lions – Jardins Familiaux – Fontaines, entrainant ainsi un nombre non négligeables d'usagers des Jardins Familiaux.



Cartographie 1 : Origine résidentielle des usagers des Jardins Familiaux de Tours Réalisation : François Ollivon

Le temps consacré par les usagers pour venir aux Jardins est intéressant à analyser (cf Figure 9). En effet, 29,4% mettent moins de 5 minutes pour y venir et 36,8% mettent environ 10 minutes soit un total de 66,2% qui mettent moins de 10 minutes. On pourrait donc penser à une utilisation par défaut mais parmi ces personnes qui mettent moins de 10 minutes pour accéder aux Jardins Familiaux, 26,7% les trouvent conviviaux, 15,6% évoquent du plaisir et 8,9% les trouvent agréables. Bien que ces personnes consacrent relativement peu de temps pour venir aux Jardins, ils apprécient ses qualités, ce qu'ils ont à offrir et viennent régulièrement : 93% des personnes qui mettent moins de 10 minutes viennent au moins assez souvent aux Jardins alors que 55,8% déclarent ne jamais fréquenter ou rarement les autres espaces verts de la ville, plébiscitant ainsi les Jardins Familiaux. De plus, 55,4% y resteront au moins une heure, ce qui constitue un temps important pour espace comme celui-ci. Ainsi, la proximité résidentielle leur permet de venir souvent profiter de cet espace.

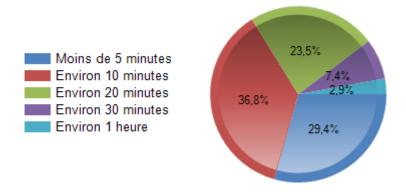


Figure 9 : Temps consacré pour venir aux Jardins Familiaux Source : François Ollivon

Concernant les modes de transport, 38,2% viennent à pied, ce qui s'explique par la proximité résidentielle, 38,2% en voiture et 20,6% en vélo (cf. Figure 10).

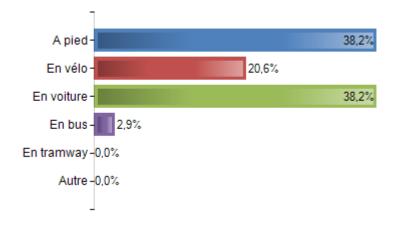


Figure 10 : Modes de transport utilisés par les usagers des Jardins Familiaux Source : François Ollivon

A noter que 100% des personnes qui viennent en voiture vont aux Jardins Familiaux pour cultiver. L'utilisation de la voiture peut s'expliquer par deux points (cf. Photographie 7). Tout d'abord, l'âge des personnes qui peuvent avoir du mal à se déplacer facilement (61,5% ont plus de 65 ans) ainsi que par le fait qu'on vient souvent aux Jardins Familiaux avec du matériel ou des compositions à planter, ce qui rend plus difficile un transport en vélo ou en bus par exemple.



Photographie 7 : Mise en évidence de l'utilisation de la voiture par les maraîchers Source : François Ollivon

Ainsi, on peut considérer une forme de conscience écologique de la part des usagers des Jardins Familiaux de Tours. En effet, au-delà de ceux qui cultivent des produits biologiques, les 20,6% qui viennent en vélo considèrent qu'ils ne prennent pas une parcelle dans un Jardin Familial pour venir en voiture (cf. Photographie 8).



Photographie 8 : Maraîchère venant en vélo à sa parcelle Source : François Ollivon

Il est intéressant également de comparer le temps moyen consacré pour les différents modes de transport :

- Ceux qui viennent à pied mettent un peu plus de 15 minutes. Parmi cet échantillon, une personne met une heure à pied pour venir aux Jardins Familiaux pour cultiver. Ceci met en avant l'importance que donne cette personne aux Jardins qui ne sont donc pas du tout utilisés par défaut car cette personne consacre du temps pour s'y rendre. Par ailleurs, il est intéressant de voir que 34,6% des personnes qui viennent à pied mettent moins de 5 minutes : la proximité explique donc le fait qu'il soit à pied.
- Ceux qui viennent en vélo mettent en moyenne près de 13 minutes.

- Ceux qui viennent en voiture mettent en moyenne près de 13 minutes. Parmi cet échantillon, une personne met une heure pour venir profiter des Jardins Familiaux de Tours pour cultiver, mettant en avant l'importance donnée à cet espace.
- Ceux qui viennent en bus mettent 15 minutes. A noter qu'une personne est obligée de prendre des correspondances pour venir aux Jardins. Même si le trajet pour venir aux Jardins n'est pas direct depuis son domicile, cette personne vient profiter des Jardins Familiaux.

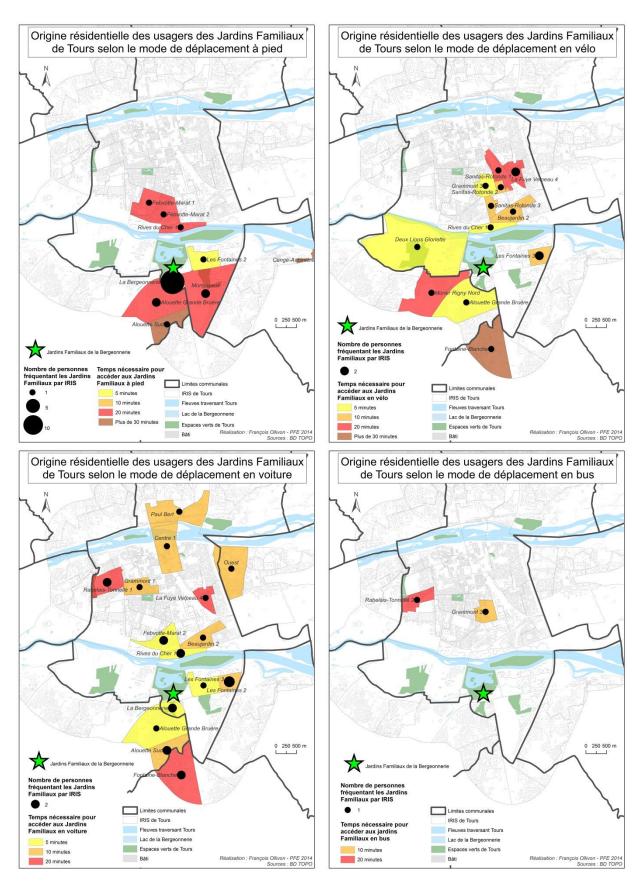
Un ensemble de 4 cartes a également été réalisé (cf. Cartographie 2) pour comprendre visuellement comment se répartissent les usagers des Jardins Familiaux dans la ville de Tours selon les IRIS et surtout selon leur mode de déplacement : à pied, en vélo, en voiture, en bus.

Ainsi, on peut se rendre compte que ceux qui viennent à pied résident plutôt à proximité : dans le quartier de la Bergeonnerie majoritairement mais également aux Fontaines, mettant ainsi 5 minutes pour accéder aux Jardins Familiaux. 7 personnes mettent 20 minutes alors qu'une personne consacre 1 heure pour accéder à cet espace. Contrairement aux autres modes de déplacement, les personnes qui viennent à pied résident plutôt à proximité.

Contrairement à ceux qui viennent à pied, ceux qui se rendent aux Jardins Familiaux en vélo habitent plutôt Tours Centre à environ 5 minutes pour les plus proches (Rives du Cher) et 20 minutes pour les plus éloignés (Sanitas-Rotonde 1).

Ceux qui s'y rendent en voiture résident quant à eux un peu partout sur le territoire tourangeaux : du Sud (Fontaine-Blanche à Chambray-lès-Tours) au Nord de la Loire (Paul Bert). Certains doivent donc traverser toute la ville afin de bénéficier des Jardins Familiaux.

Enfin, ceux qui viennent en bus résident dans Tours Centre et mettent en moyenne 10 à 20 minutes. Par ailleurs, la personne qui réside à Rabelais-Tonnellé 2 doit prendre une correspondance afin de se rendre aux Jardins Familiaux : cette difficulté pour cette personne âgée ne la décourage pas à venir aux Jardins.



Cartographie 2 : Origine résidentielle des usagers des Jardins Familiaux selon les IRIS et le mode de déplacement Réalisation : François Ollivon

Les Jardins Familiaux sont donc prioritairement réservés aux tourangeaux : c'est ainsi que 76,5% des usagers résident à Tours et que 18 IRIS sur 24 qui accueillent le lieu de résidence des usagers des Jardins Familiaux sont tourangeaux. De plus, 25,4% des usagers sont originaires du quartier de la Bergeonnerie. Cette proximité explique leur présence mais pas seulement : ceux-ci n'utilisent pas les Jardins Familiaux par défaut, mais bien parce qu'ils sont « agréables », « conviviaux », « formidables », « intéressants » et qu'ils permettent de « respirer l'air pur ». Les Jardins Familiaux leur apportent donc ce qu'ils ont besoin pour être heureux.

Par ailleurs, 66% des usagers mettent moins de 10 minutes pour accéder aux Jardins Familiaux. De plus, parmi cet échantillon, 93% déclarent venir au moins assez souvent: c'est ainsi que la population ne se lasse pas de ce site, ce qui est un point positif sur le ressenti de cet espace vert urbain.

Concernant les modes de déplacement, 38,2% viennent à pied. Ce chiffre élevé s'explique par la proximité des Jardins Familiaux avec un espace qui accueille beaucoup d'usagers des Jardins : le quartier de la Bergeonnerie (25,4% des usagers). Notons qu'un retraité met tout de même 1 heure à pied pour se rendre à cet espace qui a donc un rayonnement intéressant, jusqu'au point d'inciter une personne à consacrer 1 heure rien que pour s'y rendre. Ceux qui viennent en vélo mettent jusqu'à 20 minutes alors que certains, en voiture, doivent traverser tout le Centre-Ville de Tours pour accéder aux Jardins Familiaux (quai Paul Bert). Enfin, les correspondances en transports en commun n'inquiètent pas une personne qui vient tout de même aux Jardins.

#### L'environnement résidentiel, une variable qui incite à se rendre aux Jardins Familiaux

Si on ne prend pas en compte les personnes qui ne font « que » traverser les Jardins Familiaux (en gardant donc les promeneurs et les maraîchers qui « profitent » davantage de cet espace), 86,9% ne possèdent pas de jardin (cf. Figure 11).

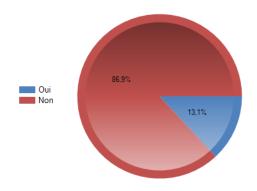
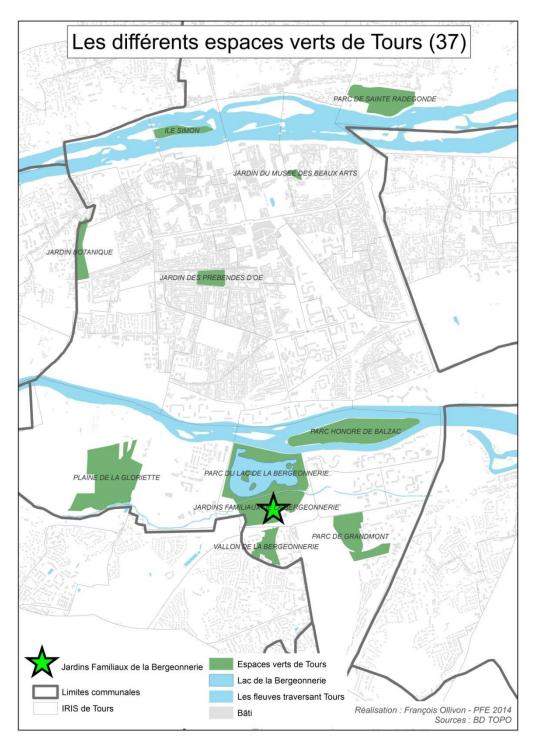


Figure 11 : Usagers des Jardins Familiaux possédant un jardin Source : François Ollivon

Parmi les 13,1% qui possèdent donc un jardin, 6 d'entre eux considèrent qu'ils ont un jardin trop petit empêchant ainsi de cultiver à leur aise alors qu'une personne justifie sa présence par le fait qu'aux Jardins Familiaux, on peut y « voir du monde ». Les Jardins Familiaux constituent donc un espace de rencontres et donc de lien social.

De plus, parmi les personnes interrogées, 68,8% considèrent qu'il existe un espace vert à proximité de chez eux, autre que les Jardins Familiaux. Les maraîchers expriment leur non-présence dans cet espace par le fait qu'ils ne peuvent pas y cultiver. La spécificité des Jardins Familiaux constitue donc une valeur sure pour la fréquentation de ce site. Les non-maraîchers considèrent que les Jardins Familiaux sont « mieux », « plus agréables », « plus fleuris » que les autres espaces verts de la ville, notamment que le Parc de Grandmont (cf. Cartographie 3).



Cartographie 3 : Les différents espaces verts de Tours Réalisation : François Ollivon

#### Des personnes fréquentant les Jardins Familiaux depuis plusieurs années

Les usagers des Jardins Familiaux sont des habitués. En effet, 31,5% possèdent leur parcelle depuis avant les années 2000. 24,1% ont acquis leur parcelle entre 2005 et 2009, tout comme entre 2010 et 2014. Ainsi, 48,2% possèdent leur parcelle depuis plus de 10 ans et 72,3% depuis au moins 5 ans (cf. Figure 12).

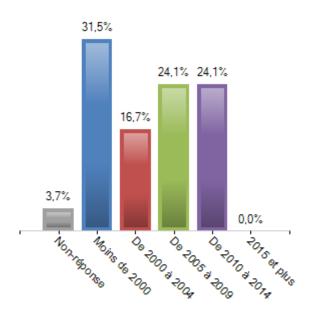


Figure 12 : Date de début de location de parcelle au sein des Jardins Familiaux de la Bergeonnerie Source : François Ollivon

Parmi ces personnes, 19,2% ont considéré avoir eu des difficultés pour obtenir une parcelle. Cependant, les durées d'attente indiquées étaient proches de celles données par les autres maraîchers. C'est ainsi que la réponse à cette question dépendait de la patience des futurs maraîchers au moment de leur volonté d'acquérir une parcelle. Ceci met en avant que les futurs usagers étaient pressés de pouvoir cultiver au sein d'une parcelle et donc de pouvoir profiter des Jardins Familiaux. Selon les maraîchers des Jardins Familiaux de la Bergeonnerie, ce site a été leur choix numéro 1 dans leur formulaire de demande de location de jardin familial. Ils justifient ce choix ainsi :

- 85,1% par la proximité de leur lieu de résidence,
- 8,5% par le fait qu'il s'agit d'un « endroit sympa ».

Les personnes qui fréquentent les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie sont donc des habitués puisque 31,5% ont leur parcelle depuis la fin des années 1990 et que 72,3% l'ont depuis au moins 5 ans.

Les futurs usagers de l'époque ne voyaient pas de raison de fréquenter d'autres Jardins Familiaux alors qu'il existait (et existe bien évidemment toujours) un espace agréable qui répondait à leurs demandes et à leurs besoins à proximité de leur lieu de résidence. Bien que la population justifie prioritairement leur choix de ce Jardin Familial de la Bergeonnerie par sa proximité, celle-ci ne l'utilise pas « par défaut » puisqu'ils répondent tout à fait à leurs besoins.

### La relation avec le Lac de la Bergeonnerie : les Jardins Familiaux, un plus pour cet ensemble consacré aux loisirs

Parmi l'échantillon interrogé, aucune personne ne considère la proximité du Lac de la Bergeonnerie comme préjudiciable pour les Jardins Familiaux. Cette question pouvait sembler légitime compte tenu du rayonnement du Lac de la Bergeonnerie au sein de la ville de Tours. Ainsi, 46,7% mettent en avant la complémentarité : on peut se promener aux Jardins Familiaux et au Lac de la Bergeonnerie. 37,8% mettent plutôt en avant les fonctions totalement différentes entre les deux espaces : les Jardins Familiaux permettent de cultiver alors que le Lac accueille les sportifs. 8,9% indiquent même qu'il n'y a aucun rapport en termes de fonctions des espaces.

Parmi les promeneurs, 30,8% justifient leur utilisation d'un Jardin Familial sans y cultiver par le fait qu'il s'agit d'un espace agréable et 15,4% par le fait de pouvoir rencontrer des personnes passionnées. Sur les 12 personnes interrogées, 83,3% considèrent que le Lac de la Bergeonnerie n'est pas plus propice à leur activité. En effet, celui-ci n'est pas aussi conviviale que les Jardins Familiaux (3 personnes), il est également moins beau (2 personnes) et moins calme (1 personne). Les 16,7% qui considèrent le Lac comme plus propice à leur activité mettent en avant la complémentarité : ils viennent de faire le tour du Lac et maintenant, ils vont faire le tour des Jardins Familiaux.

Ainsi, la proximité avec le Lac de la Bergeonnerie n'est pas préjudiciable pour les Jardins Familiaux comme l'indiquent tous les maraîchers et promeneurs interrogés. Ces deux espaces complémentaires, aux fonctions différentes, participent ensemble à la formation d'une entité commune: on se promène au Lac et aux Jardins Familiaux (46,7%). La spécificité des Jardins Familiaux maintient donc l'intérêt pour cet espace particulier (convivialité, beauté, tranquillité).

## 2) Le cas du Jardin de Lazenay de Bourges

#### Compte rendu des premières visites de terrain

Le travail d'enquête réalisé au sein du Jardin de Lazenay n'a été que peu concluant. En effet, celui-ci demeure très peu fréquenté. C'est ainsi qu'il a été difficile de rencontrer la population locale fréquentant le lieu. Les personnes rencontrées dans l'enceinte même du Jardin de Lazenay sont d'une part, l'équipe chargée de l'entretien du Jardin ainsi qu'un homme d'une trentaine d'année jouant avec son chien à l'entrée du Jardin de Lazenay, montrant ainsi peu d'intérêt pour le Jardin en lui-même. C'est ainsi que l'utilisation même du Jardin n'a pu être vérifiée lors des deux périodes de travail de terrain, malgré le temps agréable et ensoleillé. Cependant, les employés communaux interrogés ont pu apporter des éléments d'analyse intéressants.

En ce vendredi 21 février 2014, le Jardin a accueilli trois employés de la mairie pour son entretien (cf. Photographie 9). Ceci met en avant la volonté de la commune de prendre réellement en compte cet espace à part entière au sein de son offre de nature pour la ville.



Photographie 9 : Mise en avant de l'entretien réalisé au Jardin de Lazenay Source : François Ollivon

Cette discussion a permis de mettre en avant la richesse floristique et donc la spécificité et la diversité de cet espace : des espèces d'orchidées rares y sont notamment présentes. Cette particularité peut expliquer les utilisateurs du lieu qui sont ainsi des connaisseurs et des passionnés. Ceci sera confirmé par une membre de l'association Nature 18, rencontrée au niveau du Plan d'eau du Val d'Auron. L'atout du Jardin de Lazenay est donc cette spécificité d'un espace « sauvage », d'un Jardin en Mouvement unique au sein de la ville et même de France (cf. Photographie 10).



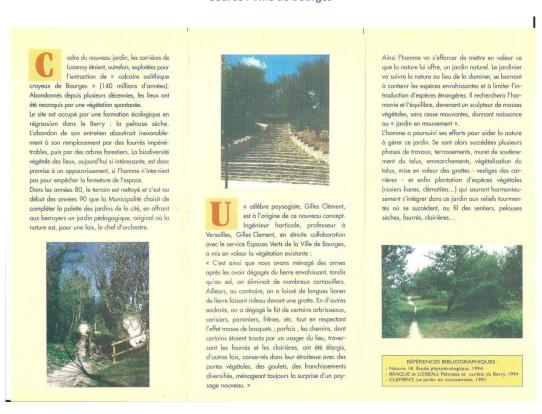
Photographie 10 : Les grottes, une des spécificités du Jardin de Lazenay Source : François Ollivon

Au-delà de cette fréquentation de connaisseurs, les autres ne sont que très peu nombreux. Selon les agents municipaux, les écoles organisaient des pique-niques mais les enfants dégradaient les espèces rares présentes sur le site : c'est ainsi que les sorties au Jardin ne sont plus reconduites. D'autres usagers du Jardin de Lazenay sont les personnes qui résident à proximité et qui viennent pour promener leur chien comme la personne rencontrée en ce vendredi 21 février 2014. Celui-ci n'apprécie pas particulièrement le lieu, il ne s'agit que d'un espace pratique à proximité de chez lui (moins de 5 minutes à pied) pour y amener son chien. Ce type de personnes catalyse la frustration des agents municipaux qui travaillent à la bonne gestion de cet espace. En effet, il ne s'agit pas seulement d'un espace où l'on y lâche son chien mais bien d'un lieu travaillé et soigné. Enfin, les derniers utilisateurs du lieu semblent être des personnes relativement jeunes présentes pour tout genre de trafics répréhensibles, d'après les employés communaux.

Un réel travail existe donc sur cet espace de la part de la municipalité. Au-delà de ce travail d'entretien, des visites du Jardin de Lazenay sont organisées par la mairie, notamment au mois de Juin. Par ailleurs, un travail de communication est mis en place mais reste relativement faible, sans impact majeur : même des berruyers depuis plus de 50 ans ne connaissent pas cet espace.

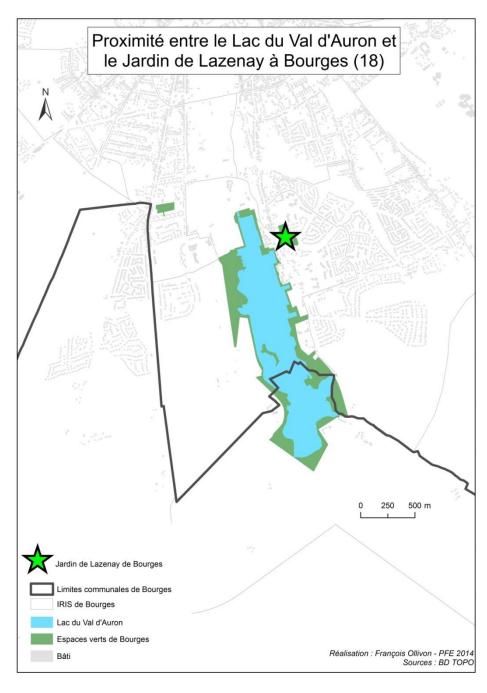


Document 1 : Prospectus de communication (1)
Source : Ville de Bourges



Document 2 : Prospectus de communication (2)
Source : Ville de Bourges

Cependant, la proximité du Val d'Auron semble être un élément préjudiciable pour le Jardin de Lazenay (cf. Cartographie 4, cf. Photographie 11). En effet, le Lac du Val d'Auron propose beaucoup d'activités : on peut y faire le tour à pied ou en vélo, y pêcher, des jeux pour enfants sont présents, tout comme des animaux (canards, oies), le club de planche à voile, des espaces verts assez grands (football, laisser son chien en liberté, etc...). C'est ainsi que le rayonnement du Lac du Val d'Auron (certaines personnes font 15-20 kilomètres pour y venir d'après le gérant de la brasserie du Lac) ainsi que la diversité de l'offre en activités en font un espace très attractif pour les berruyers. Par ailleurs, même le mauvais temps n'empêche pas la fréquentation de cet espace : le Lac n'est pas affecté par la pluie car on y trouve promeneurs (certains avec leur chien), joggeurs, cyclistes.



Cartographie 4 : Proximité entre le Lac du Val d'Auron et le Jardin de Lazenay à Bourges (18) Réalisation : François Ollivon



Photographie 11 : Vue depuis le Jardin de Lazenay, avec le Lac du Val d'Auron en arrière-plan Source : François Ollivon

C'est ainsi qu'un fonctionnement est possible en complémentarité car il existe une offre différente entre les deux espaces. La proximité rend possible un cheminement autour du Lac puis au sein du Jardin de Lazenay afin d'avoir une offre encore plus complète. Cependant, un travail important est à effectuer sur la communication pour faire connaître le Jardin mais surtout après, au sein même de cet espace. Le discours des employés de la mairie met en avant des personnes passionnées par leur travail mais également et surtout par ce Jardin qu'ils trouvent exceptionnel de par la richesse dont il est composé. Cependant, ces informations ne sont pas accessibles pour la population qui n'a pas connaissance de cette richesse et de tout le travail qui est effectué au sein de cet espace. Ce n'est pas un jardin « sauvage » dans le sens où il est réellement entretenu par la ville.

On peut noter une certaine incompréhension entre les pouvoirs publics et la population : il existe un travail important et conséquent pour « pas grand monde », alors que le gérant de la Brasserie du Val d'Auron indique que « ce jardin n'est pas mis en valeur ».

#### Evolution de la méthode

Ainsi, le questionnaire n'a pas pu être appliqué au Jardin de Lazenay. La méthode a donc évolué. C'est ainsi que le nouveau point d'observation a été l'entrée du Jardin de Lazenay mais peu de personne ont voulu s'arrêter pour évoquer cet espace. La population qui longe ce jardin ne le regarde même pas et n'est pas curieuse vis-à-vis de celui-ci. Ceci met en avant une certaine peur de cet espace, notamment lié à l'insécurité ressentie en ce lieu.

Une réflexion d'un passant a redirigé la démarche : « Pourquoi aller au Jardin de Lazenay quand on peut aller au Lac du Val d'Auron ? ». C'est ainsi que la méthode a été appliquée dans le sens inverse : le questionnaire a été réalisé au Lac du Val d'Auron puis a ensuite mis en avant la connaissance (ou non d'ailleurs) et la fréquentation du Jardin de Lazenay.

#### Tentative d'application du questionnaire au Lac du Val d'Auron

Le questionnaire préalablement rédigé n'a pas pu être directement appliqué au Lac du Val d'Auron. En effet, celui-ci n'était pas adapté, c'est ainsi qu'il a évolué. L'objectif de ce « nouveau » questionnaire était donc plutôt de mettre en avant l'importance du Lac du Val d'Auron compte tenu de ce qu'il offre ainsi que l'origine résidentielle des usagers. Celui-ci visait également à faire

intervenir le Jardin de Lazenay: celui-ci est-il connu par les usagers du Lac du Val d'Auron? Le fréquentent-ils? Ont-ils connaissance de ses spécificités? Bien que le questionnaire ait été soumis à seulement 15 personnes et le week-end, les résultats permettent d'aboutir sur certaines conclusions.

#### Le Lac du Val d'Auron, un espace fréquenté par tout type de personnes

Toutes les catégories d'âge sont présentes au Lac du Val d'Auron le week-end, avec une majorité des 45-64 ans. En effet, il ne s'agit pas d'un espace « privatisé » par un seul type de personnes bien que, évidemment, le week-end accueille davantage de personnes actives (10 sur 15 personnes interrogées pour 2 étudiants et 3 retraités).

Le moment de la journée est également important à signaler. En effet, plusieurs personnes ont été interrogées seules un dimanche matin entre 11h et 12h : celles-ci se rendent au petit centre commercial situé à proximité. C'est ainsi que longer le Lac est plus agréable que d'emprunter les trottoirs à proximité de la route.

Hormis certaines activités sportives, venir au Lac semble être une activité familiale puisque 3 personnes sont venues en famille : 2 étudiants viennent au Lac pour montrer ce qu'il y a à voir à Bourges à leurs parents, mettant ainsi en avant le rayonnement du Lac du Val d'Auron de Bourges, et un couple est venu avec ses enfants pour se promener autour du lac.

Le Lac du Val d'Auron accueille ainsi tout type de personnes le week-end, avec une tendance tout de même importante de personnes actives (10 sur 15) et âgées de 45 à 64 ans (7 sur 15). Les différents moments de la journée jouent des rôles différents : en effet, le dimanche matin accueille des personnes qui se promènent mais également des personnes qui se rendent au centre commercial peu de temps avant 12h et l'heure du repas. Par ailleurs, la présence des « nonberruyers » est intéressante : 2 étudiants viennent se promener avec leurs parents pour leur montrer ce qu'il y a à voir à Bourges : le Lac du Val d'Auron notamment. Ceci met donc en avant le rayonnement fort de cet espace sur la ville de Bourges.

Des activités variées mais une tendance à la marche et à la promenade, dans un cadre très apprécié par les usagers

Parmi les personnes interrogées, 11 sur 15 ont indiqué qu'elles étaient présentes pour se promener. C'est ainsi que cette activité constitue la plus importante de cet espace. Cependant, de nombreuses personnes fréquentent ce lieu pour faire du sport : pour courir ou pour faire du vélo. Ces personnes n'ont pas forcément voulu être interrompues dans leur activité, biaisant quelque peu le résultat de l'activité pratiquée dans cet espace.

Les quelques questionnaires réalisés ont laissé apparaître un ressenti positif pour cet espace. En effet, les termes employés pour définir l'apport du Lac du Val d'Auron sont :

- Grand air / Oxygène (3 personnes)
- Agréable (2 personnes)
- Beau paysage
- Calme
- Liberté

Une personne a même comparé cet espace avec les bienfaits apportés par la mer : « on se croirait à la mer », mettant ainsi en avant la qualité de cet endroit.

Ainsi, le Lac du Val d'Auron constitue un espace apprécié par ses usagers qui pratiquent des activités variées, bien que la marche et la promenade autour du Lac constituent l'activité principale des personnes rencontrées (11 sur 15). En utilisant des termes comme grand air, agréable, calme, liberté, les usagers donnent un avis plutôt positif sur cet espace.

#### Un lieu fréquenté par des habitués pour des durées plus ou moins longues

Les personnes interrogées au Lac mettent en avant des durées différentes concernant le temps consacré au Lac (cf. Figure 13). 41,7% y resteront 1 heure alors que 25% y resteront plus d'une heure ou plusieurs heures, le temps de faire le tour du Lac à pied. D'autres y resteront beaucoup moins de temps : 8,3% moins de 5 minutes et 25% environ 10 minutes, le temps de longer le Lac pour arriver au centre commercial situé à proximité. Le Lac est donc également un lieu de passage, plus agréable que le long de la route.

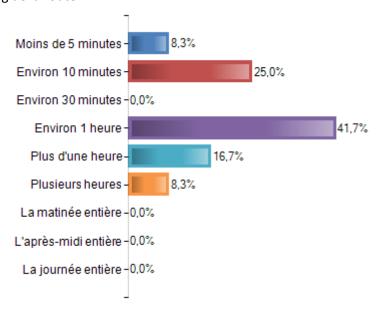


Figure 13 : Temps consacré au Lac du Val d'Auron le jour de l'entretien Source : François Ollivon

Il est possible de différencier le temps consacré au Lac avec le moment de la journée. En effet, sur les personnes rencontrées le dimanche matin après 11h, trois personnes ne resteront qu'environ 10 minutes, une personne moins de 5 minutes et une personne 1 heure. Hormis cette dernière personne, la proximité de l'heure du repas incite à consacrer moins de temps au Lac. En dehors de ce créneau horaire 11h-12h du dimanche matin, toutes les autres personnes consacreront au moins 1 heure au Lac. (4 personnes environ 1 heure, 2 personnes plus d'une heure, une personne plusieurs heures).

Par ailleurs, les questionnaires ont mis en avant des habitués de cet espace : ceux-ci le fréquentent assez souvent à 58,3%, très souvent à 33,3% et seulement 8,3% occasionnellement (cf. Figure 14). Bien que l'offre du Lac soit toujours la même, les usagers ne se lassent pas de cet espace et continuent de le fréquenter avec une fréquence élevée.

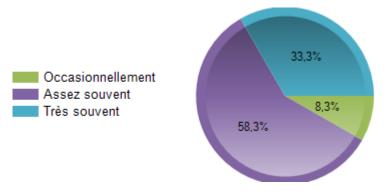


Figure 14 : Fréquence d'utilisation du Lac du Val d'Auron Source : François Ollivon

Ainsi, la fréquentation du Lac du Val d'Auron laisse présager différentes utilisations : certaines personnes y restent plusieurs heures, permettant ainsi de bien s'imprégner de cet espace en faisant notamment le tour du Lac. Au contraire, d'autres le fréquentent puisqu'il se situe sur l'axe Maison – Lac – Centre commercial, expliquant ainsi le peu de temps qu'ils consacrent à proximité du Lac. Cependant, on peut noter une fréquence très régulière du Lac de la part de ses usagers, 91,6% déclarent fréquenter le Lac du Val d'Auron assez souvent ou très souvent.

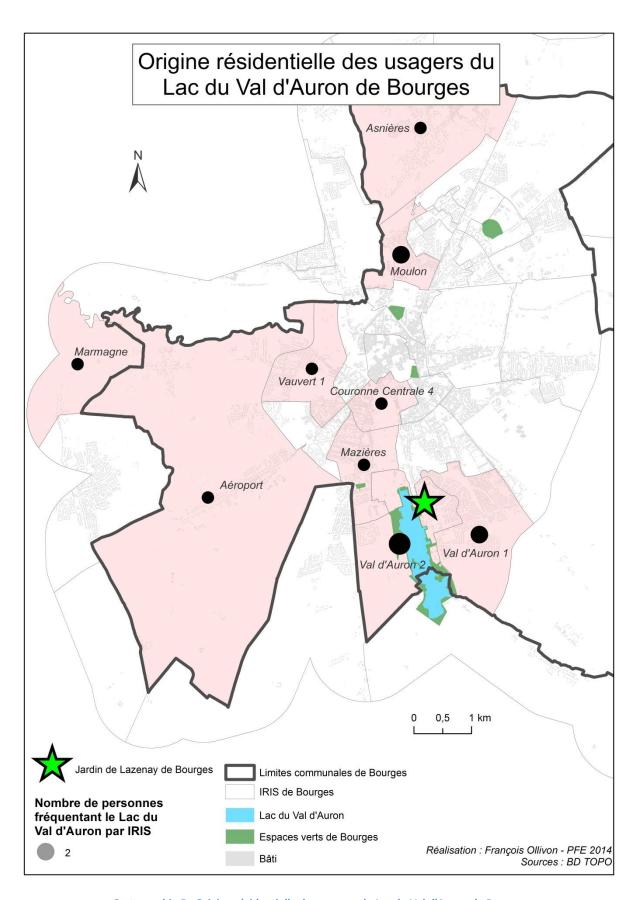
Travail cartographique : des usagers qui résident à proximité du Lac du Val d'Auron... mais également à l'extrémité de la commune

Remarque: Ce travail cartographique a été réalisé sur un nombre restreint de réponses. Ce travail ne prétend ainsi pas représenter fidèlement la réalité concernant les usagers du Lac du Val d'Auron. Cependant, il est intéressant puisqu'il permet d'avoir une idée sur l'origine résidentielle des usagers et donc de leur mode de déplacement et du temps consacré pour venir bénéficier de cet espace.

Parmi les 15 personnes interrogées, 13 ont bien voulu donner leur origine résidentielle. C'est ainsi que 9 IRIS ont été nommés : Val d'Auron 1, Val d'Auron 2, Mazières, Couronne Centrale 4, Vauvert 1, Aéroport, Moulon, Asnières ainsi que l'IRIS Marmagne sur la commune limitrophe de Marmagne. Ceci met en avant le fait que le rayonnement du Lac du Val d'Auron ne se limite pas à la commune de Bourges. On peut ainsi noter une diversité en termes d'origine résidentielle : les usagers n'habitent pas forcément tous à proximité immédiate du Lac du Val d'Auron.

Visuellement, on se rend compte de la proximité du Lac du Val d'Auron avec les IRIS Val d'Auron 1 et 2 : ce sont ces deux « quartiers » qui accueillent le plus d'usagers du Lac (5 sur 13 personnes). Ainsi, on pourrait conclure à une utilisation par défaut : en effet, sur ces 5 personnes, 4 ne font « que » traverser cet espace puisqu'elles ne vont y rester que 10 minutes maximum. Cependant, celles-ci apprécient ce lieu, le qualifiant d'agréable, de beau paysage, de calme. La 5ème personne correspond à un couple qui apprécie réellement cet espace pour y venir se promener avec leurs enfants pendant 1 heure autour du Lac.

Sur la cartographie suivante (cf. Cartographie 5), l'échelle est intéressante. En effet, celle-ci est différente de celle de Tours : cela met en évidence que l'on vient de plus loin (géographiquement) pour profiter du Lac du Val d'Auron de Bourges.



Cartographie 5 : Origine résidentielle des usagers du Lac du Val d'Auron de Bourges Réalisation : François Ollivon

Le temps consacré par les usagers pour venir au Lac du Val d'Auron est intéressant à analyser (cf. Figure 15). En effet, 50% des personnes interrogées mettent moins de 5 minutes pour venir dans cet espace. Comme exprimé précédemment, ceux-ci semblent apprécier cet espace. Une seule personne, ne résidant pas dans les IRIS Val d'Auron 1 et 2, met moins de 5 minutes pour venir au Lac. Il s'agit d'un coureur qui consacre 1 heure à parcourir plusieurs fois le tour du Lac : celui-ci aime le « grand air » que représente ce lieu. Par ailleurs, il est à noter que 41,6% des personnes interrogées mettent plus de 20 minutes pour venir profiter de ce que le Lac a à offrir.

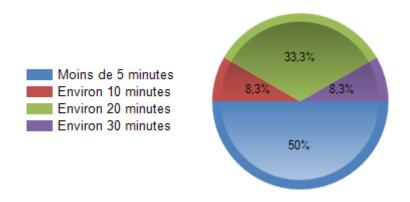


Figure 15 : Temps consacré pour venir au Lac du Val d'Auron Source : François Ollivon

Concernant les modes de transport, 58,3% viennent à pied, 33,3% viennent en voiture et 8,3% en vélo, ce qui met en avant la proximité résidentielle mais également la volonté de se promener jusqu'au Lac et ensuite autour du Lac (cf. Figure 16).

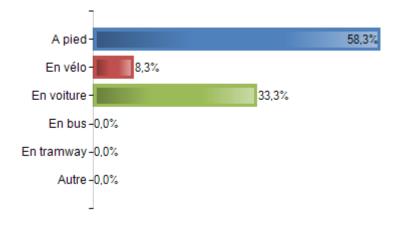
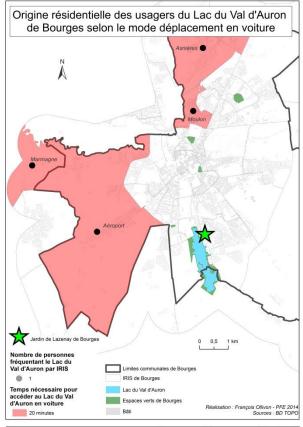
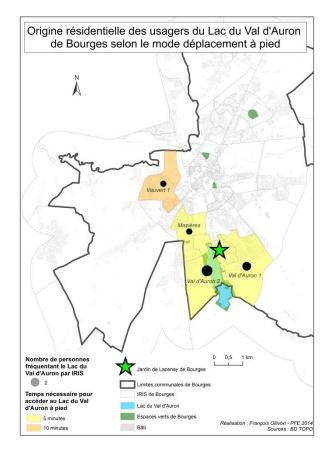
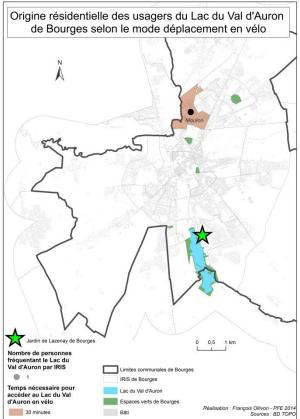


Figure 16 : Modes de transport utilisés par les usagers du Lac du Val d'Auron Source : François Ollivon

Un ensemble de 3 cartes a également été réalisé pour comprendre visuellement comment se répartissent les usagers du Lac du Val d'Auron dans la ville de Bourges selon les IRIS et surtout selon leur mode de déplacement : à pied, en voiture, en vélo (cf. Cartographie 6).







On peut se rendre compte que ceux qui viennent à pied résident plutôt à proximité : principalement dans les IRIS du Val d'Auron 1 et 2 ainsi que dans les IRIS Mazières et Vauvert 1, mettant ainsi environ 5 minutes.

Ceux qui utilisent la voiture viennent plutôt de l'Ouest berruyer ainsi que du Nord, mettant environ 20 minutes depuis leur domicile. Enfin, la personne qui vient en vélo met 30 minutes depuis le quartier du Moulon, au Nord du Centre-Ville de Bourges.

Ainsi, ces deux dernières catégories valorisent le Lac du Val d'Auron et mettent en évidence que la population est prête à venir de loin et à faire des efforts pour venir profiter de cet espace unique à Bourges et dans l'agglomération.

Cartographie 6 : Origine résidentielle des usagers du Lac du Val d'Auron selon les IRIS et le mode de déplacement Réalisation : François Ollivon

Ainsi, le Lac du Val d'Auron accueille des usagers originaires de toute la ville mais aussi de communes limitrophes (comme Marmagne) impliquant un rayonnement au-delà des limites communales. Cependant, les IRIS qui accueillent le plus d'usagers sont ceux du Val d'Auron 1 et 2, expliquant ainsi que 50% des usagers mettent moins de 5 minutes pour accéder au Lac.

Concernant les modes de déplacement, 58,3% viennent à pied. Ce chiffre élevé s'explique par la proximité du Lac avec les nombreux nouveaux logements créés à proximité. Cependant, le faible nombre de personnes interrogées biaise quelque peu ce résultat final : en effet, beaucoup de personnes viennent de loin, et donc autrement qu'à pied, pour accéder au Lac du Val d'Auron. Ceux qui viennent en voiture et en vélo, respectivement 20 et 30 minutes de trajet, valorisent le Lac du Val d'Auron et mettent en avant le rayonnement de celui-ci.

#### Le Jardin de Lazenay, un espace connu mais non reconnu ni fréquenté

Même si le projet Serveur vise à traiter du Jardin de Lazenay à Bourges, ces premières analyses sur le Lac du Val d'Auron étaient nécessaires pour comprendre les usagers d'un espace à rayonnement communal (voire même au-delà).

La suite de la démarche est de comprendre, grâce aux usagers du Lac du Val d'Auron, comment ils perçoivent le Jardin de Lazenay puisqu'il n'a pas été possible d'analyser directement les habitudes des usagers de ce Jardin, faute de fréquentation.

C'est ainsi que 60% des usagers du Lac du Val d'Auron connaissent le Jardin de Lazenay, au moins de nom ou en ont entendu parler (cf. Figure 17).

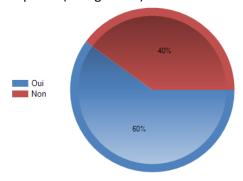
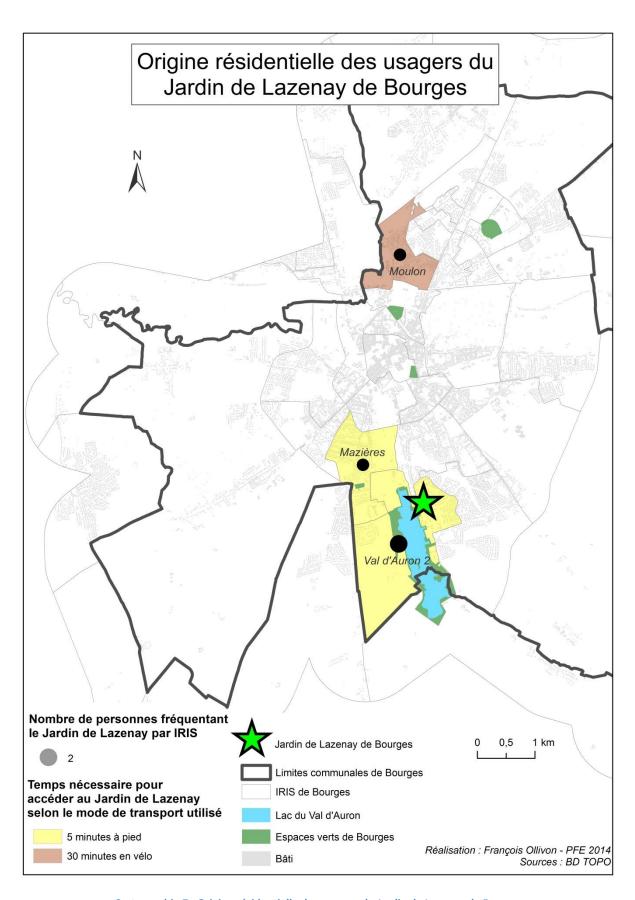


Figure 17 : Pourcentage de personnes connaissant ou non le Jardin de Lazenay Source : François Ollivon

Cependant, parmi ces personnes qui connaissent le Jardin, seuls 44,4% le fréquentent. Parmi ces personnes (cf. Cartographie 7), deux le fréquentent rarement et viennent s'y promener avec les enfants (compte tenu de leur proximité résidentielle) alors qu'une personne le fréquente 4 ou 5 fois par an pour venir profiter des spécificités du Jardin de Lazenay. Cette personne valorise donc le travail au sein du Jardin de Lazenay bien qu'elle n'y vienne « que » plusieurs fois dans l'année : en effet, elle s'y rend afin de profiter de ce que le jardin a à offrir et surtout, elle connait les spécificités du Jardin de Lazenay qui n'est pas qu'un « simple bois ». De plus, elle réside dans l'IRIS du Moulon et a besoin de 30 minutes en vélo pour accéder au Jardin, mettant en avant la réelle volonté d'y venir. Le dernier usager le fréquente plus souvent que le Lac du Val d'Auron : celui-ci peut y laisser ses chiens en liberté, ce qui n'est pas possible au niveau du Plan d'eau du Val d'Auron. Ce dernier ne met ainsi pas réellement en valeur le Jardin du Lazenay puisqu'il n'y va pas pour profiter du travail réalisé.



Cartographie 7 : Origine résidentielle des usagers du Jardin de Lazenay de Bourges Réalisation : François Ollivon

Le Jardin de Lazenay constitue donc un espace relativement peu connu puisque seulement 60% des personnes interrogées connaissent cet espace. Cependant, celles qui connaissent ce Jardin ne le fréquentent pas (5 sur 9) ou que très peu (3/9). La personne qui fréquente énormément cet espace, davantage même que le Lac du Val d'Auron, ne le fait « que » pour y laisser ses chiens en liberté, ne valorisant ainsi pas le travail effectué dans ce lieu par les employés communaux. C'est ainsi que sur les 9 personnes interrogées connaissant le Jardin de Lazenay, seule une personne a connaissance des spécificités du Jardin et est sensibilisée à ce qu'il a à offrir. Ceci met donc en avant le manque de communication sur cet espace, bien que ceux qui le connaissent et le fréquentent sont satisfaits de cette sous-fréquentation (notamment par rapport aux « Champs Elysées » du Lac du Val d'Auron).

#### Le Lac du Val d'Auron, une proximité délicate pour le Jardin de Lazenay

Parmi l'échantillon interrogé, tous considèrent que le Lac du Val d'Auron possède une influence forte sur le Jardin de Lazenay et surtout que cette proximité entre les deux est préjudiciable pour le Jardin de Lazenay (cf. Figure 18).

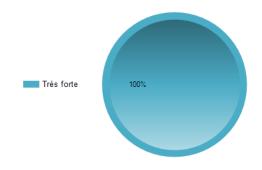


Figure 18 : Influence du Lac du Val d'Auron sur le Jardin de Lazenay
Source : François Ollivon

Afin de justifier comment cette proximité peut être préjudiciable, c'est-à-dire nuisible, pour le Jardin, les personnes interrogées répondent que tout le monde connait le Lac ou le Plan d'eau du Val d'Auron : sous-entendu que personne ne connait le Jardin de Lazenay. C'est ainsi que les fréquentations se reportent vers le Lac du Val d'Auron, qui possède un rayonnement plus important que le Jardin de Lazenay qui n'est que très peu connu.

Ainsi, la proximité du Lac du Val d'Auron constitue une localisation délicate et préjudiciable pour le Jardin de Lazenay, comme l'indique l'ensemble des personnes interrogées. En effet, l'implantation d'un espace à très fort rayonnement à proximité empêche le Jardin d'accueillir davantage de personnes. Cependant, celui-ci pourrait faire évoluer l'offre globale de cet ensemble : en effet, il possède et propose des caractéristiques qui ne sont pas forcément disponibles au niveau du Plan d'eau. Malgré tout, cet espace reste apprécié par les connaisseurs et les botanistes.

## 3) <u>Vérification des hypothèses de travail</u>

L'objectif de ce Projet de Fin d'Etudes 2014 est de donner une réponse à la problématique suivante : « Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ? ». Pour cela, le travail préalablement établi avait mis en place deux hypothèses de travail que nous allons tenter de valider ou non. Cependant, les conclusions apportées ici ne peuvent pas être valables pour tous les espaces verts urbains. En effet, chacun possède ses qualités et défauts et chaque espace est implanté dans des zones aux caractéristiques différentes qui entraineront ainsi des conclusions différentes. C'est ainsi que les conclusions ne sont pas les mêmes entre les Jardins Familiaux de Tours et le Jardin de Lazenay de Bourges.

# Les Jardins Familiaux de Tours : un espace offrant une véritable plus-value, fréquenté audelà de la simple notion de proximité

La première hypothèse visait à mettre en avant que les pratiques sociales sur le site sont le résultat d'une véritable offre de la part de l'espace vert urbain (indicateur 2 relatif à la fonction du lieu). La population se rend sur le site car celui-ci est attractif et apporte une véritable plus-value par rapport aux autres éléments de l'offre globale. L'objectif était donc de comprendre pourquoi les usagers étaient présents sur le site (indicateur 3 relatif au ressenti de la population sur l'espace vert urbain) et non pas ailleurs, dans un autre espace vert par exemple.

La spécificité des Jardins Familiaux de Tours (indicateur 11) est un atout prédominant pour cet espace. En effet, comme son nom l'indique, ce site constitue un lieu plutôt monofonctionnel : on y vient pour cultiver ses propres produits (fleurs, fruits, légumes) au sein de sa parcelle. C'est ainsi que 79,4% des personnes interrogées se rendent aux Jardins Familiaux pour y cultiver (indicateur 2 relatif à la fonction du lieu). La présence dans cet espace, « réservé » à des personnes qui n'ont pas de jardins car vivant pour la plupart en appartement de ville, s'explique donc aisément par la volonté de travailler sa parcelle (pour aboutir à l'obtention de fleurs, fruits ou légumes). C'est ainsi que les usagers y viennent souvent (90,8% déclarent venir assez souvent ou très souvent) et pour des durées assez longues (48,5% y restent au moins plusieurs heures jusqu'à la matinée ou l'après-midi entière ou même la journée entière) (indicateur 5 relatif à la fréquentation). La volonté de ces personnes n'est donc pas de faire autre chose que de cultiver : c'est ainsi que leur présence aux Jardins Familiaux se justifie par la plus-value apportée par les Jardins Familiaux dans l'offre globale, validant ainsi l'hypothèse 1.

Cependant, les Jardins Familiaux de Tours situés au niveau de la Bergeonnerie ne sont pas les seuls de l'agglomération. Ainsi, la présence dans un autre jardin familial pourrait également se justifier, ne valorisant ainsi pas spécialement ceux de la Bergeonnerie (indicateur 4 relatif à l'avantage du site). C'est ainsi que le cadre de ces Jardins Familiaux est intéressant : en effet, ceux-ci sont situés en cœur de ville : de nombreux logements sont donc situés autour et à proximité, entrainant ainsi un bassin de population assez important. Les maraîchers de cet espace indiquent les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie comme leur choix numéro 1 (indicateur 9) dans leur demande de parcelle et le justifient prioritairement à 85,1% par la proximité de leur lieu de résidence. En effet, comme nous pouvons le voir sur les représentations cartographiques, le quartier de la Bergeonnerie

(et dans une moindre mesure le quartier des Fontaines) accueille la plus grande part des usagers des Jardins Familiaux. Cependant, on ne peut pas conclure à une utilisation « par défaut » à cause de cette proximité. En effet, les usagers et futurs usagers ne voient pas de raison de fréquenter d'autres Jardins Familiaux alors qu'il existe un espace agréable qui répond à leurs demandes et à leurs besoins à proximité de leur lieu de résidence. En effet, les termes employés sont assez élogieux pour caractériser ce lieu (indicateur 3 relatif au ressenti de la population sur cet espace vert urbain) : « convivialité », « plaisir » mais également des termes assez forts sont employés ponctuellement comme « havre de paix », « thérapie », « poumon vert » mettant ainsi en avant l'attachement à cet espace si particulier. C'est ainsi que l'hypothèse 2 est également vérifiée pour les Jardins Familiaux de Tours : ceux-ci sont fréquentés au-delà de la simple notion de proximité car les usagers apprécient réellement cet espace. Par ailleurs, il est également à noter que certaines personnes consacrent du temps pour venir profiter de ce que les Jardins Familiaux de Tours ont à offrir : certains viennent d'Amboise, d'autres mettent une heure à pied pour accéder à leur parcelle. Ainsi, l'analyse de l'origine résidentielle (indicateur 6) des utilisateurs du lieu montre que la population est prête à venir de loin afin de profiter de l'espace.

Par ailleurs, on y vient également pour se promener (indicateur 2 relatif à la fonction du lieu). Or, parmi ces personnes qui fréquentent ce lieu, 83,3% considèrent que le Lac de la Bergeonnerie n'est pas plus propice à leur activité (indicateur 10 relatif au possible « préjudice » engendré par le Lac de la Bergeonnerie) : les autres mettent plutôt en avant la complémentarité entre les deux espaces. En effet, ils font le tour du Lac puis le tour des Jardins Familiaux pour y voir des choses différentes. C'est ainsi que les Jardins Familiaux de Tours participent réellement à l'offre globale de cet ensemble qui reste apprécié par les usagers (indicateur 3 relatif au ressenti de la population) et constitue une plus-value (indicateur 2 relatif à la fonction du lieu), non seulement pour les maraîchers comme nous avons pu le voir précédemment, mais également pour les autres usagers tels que les promeneurs.

Ainsi, la population utilise les Jardins Familiaux de Tours parce que le site est attractif et apporte une véritable plus-value par rapport aux autres éléments de l'offre globale mais également parce que l'offre de cet espace vert, situé à proximité de chez eux (pour une grande partie des utilisateurs), répond amplement à leur demande.

Le Jardin de Lazenay de Bourges : un espace qui apporte une plus-value mais qui est méconnu face au fort rayonnement du Lac du Val d'Auron

D'un point de vue objectif, le Jardin de Lazenay apporte une plus-value (indicateur 2 relatif à la fonction du lieu) par rapport aux autres éléments de l'offre globale de sa zone, notamment par rapport au Lac du Val d'Auron. En effet, aucun espace de la ville de Bourges ne peut se « vanter » de posséder des espèces floristiques rares ou même des grottes (indicateur 4 relatif à l'avantage du lieu). C'est ainsi que le Jardin de Lazenay apporte quelque chose de différent à cet ensemble. Cependant, celui-ci n'est pas très attractif, notamment par rapport au Lac du Val d'Auron (indicateur 13 relatif à la fonctionnalité du Lac du Val d'Auron), impliquant donc une sous-fréquentation (indicateur 5 relatif à la fréquentation). Seule une personne a mis en avant son utilisation à des fins « botaniques », c'est-à-dire qu'elle y vient afin d'observer les spécificités que le Jardin abrite. C'est ainsi que seule une personne pourrait validée l'hypothèse 1. Par conséquent, nous ne pouvons pas

valider l'hypothèse 1 : compte tenu de la sous-fréquentation du Jardin de Lazenay, les pratiques sociales sur le site ne sont pas le résultat d'une véritable offre de la part de l'espace vert urbain, bien que cette offre existe. Les personnes qui fréquentent cet espace n'ont pas conscience de la richesse de ce Jardin, ne mettant ainsi pas en valeur le travail réalisé pour préserver ce site.

La représentation cartographique des personnes fréquentant le Jardin de Lazenay a mis en évidence deux types de personnes : d'un côté, ceux qui résident à proximité (IRIS du Val d'Auron 2 et Mazières) et qui ne sont pas sensibilisés aux spécificités du Jardin et de l'autre, celle qui réside plus loin (IRIS du Moulon) et qui est sensibilisée. L'hypothèse 2 qui stipule que les espaces verts urbains sont fréquentés au-delà d'une simple notion de proximité (indicateur 6 relatif à l'origine résidentielle) ne peut pas être validée : en effet, ceux qui résident à côté ne le fréquentent que « par défaut » (indicateur 8 relatif à l'environnement résidentiel). En effet, celui qui y vient avec ses chiens y trouve un endroit où il peut les laisser en liberté, ce qui n'est pas le cas au Lac du Val d'Auron (indicateurs 4 et 12 relatifs respectivement à l'avantage du lieu et à la satisfaction liée au Jardin de Lazenay). Ainsi, un autre espace pourrait tout aussi bien accomplir cette tâche mais la proximité du Jardin de Lazenay pousse cette personne à le fréquenter. Cependant, la personne qui le fréquente pour lui-même (indicateurs 2, 3 et 12 relatifs respectivement à la fonction du lieu, au ressenti de la population sur cet espace vert urbain et à la satisfaction liée au Jardin de Lazenay) pourrait valider cette hypothèse dans le sens où elle réside assez loin de celui-ci (indicateur 6 relatif à l'origine résidentielle). Ainsi, afin de bénéficier des spécificités du Jardin (tout de même 4 ou 5 fois par an), elle doit traverser l'ensemble de la ville, mettant ainsi en valeur le travail réalisé sur ce lieu.

Par ailleurs, la proximité de l'origine résidentielle n'est peut-être pas la variable la plus pertinente pour Bourges et le Jardin de Lazenay. En effet, la proximité du Lac du Val d'Auron est peut-être plus adaptée à l'analyse du Jardin de Lazenay (indicateur 8 relatif à l'environnement résidentiel), les deux entités pouvant fonctionner ensemble : comme à Tours, il serait possible de parler de complémentarité, les usagers se promenant autour du Lac et au sein du Jardin.

Ainsi, la population n'utilise que très peu le Jardin de Lazenay car celui-ci est peu attractif mais profite tout de même de la proximité résidentielle de certains usagers pour être fréquenté. Néanmoins, l'offre de la part de cet espace vert existe ainsi que sa plus-value, maintenant l'intérêt de certains pour l'espace en lui-même.

Cependant, ces conclusions sur Bourges ne se basent que sur un échantillon assez réduit : il est ainsi possible qu'elles ne soient pas totalement fidèles à la réalité. Ainsi, si plusieurs personnes, sensibilisées aux caractéristiques et aux spécificités du Jardin de Lazenay, avaient pu être interrogées au sein même du Jardin, les conclusions auraient pu être différentes. Au contraire, un échantillon plus important quantitativement aurait pu tendre vers les mêmes conclusions que celles exposées précédemment mais avec un poids plus conséquent. Il s'agit là de la difficulté rencontrée lors de ce travail de terrain à Bourges. La méthode préalablement définie n'a pas pu être appliquée pour le Jardin de Lazenay. C'est ainsi qu'il a fallu trouver une solution afin de pouvoir aboutir sur des conclusions. Ce « contretemps » n'a ni permis l'élaboration d'une méthode stricte ni la réalisation d'un nombre de questionnaires conséquent afin de valider ou non les deux hypothèses de façon nette, claire et précise mais également de façon rigoureuse.

Ce Projet de Fin d'Etudes avait pour objectif de comprendre « Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ? ». Les résultats de ce PFE sont assez hétérogènes selon les espaces verts urbains pris en compte.

Ce travail, qui s'insère dans la tâche 3 du Projet Serveur (services rendus par les espaces verts urbains), s'est intéressé aux Jardins Familiaux de la Bergeonnerie de Tours et au Jardin de Lazenay de Bourges. Les résultats des enquêtes de terrain de Tours sont plus concluants que ceux de Bourges. En effet, ce travail au sein des Jardins Familiaux de Tours a permis d'obtenir un ensemble de données plus conséquent qu'à Bourges : la sous-fréquentation du Jardin de Lazenay a rendu obligatoire une évolution de la méthode employée. Il n'était plus possible d'appliquer la méthode mise en place dès le début de ce travail : l'application du questionnaire élaboré. Celui-ci n'était plus adapté car la méthode a évolué : en effet, au lieu de traiter directement le Jardin de Lazenay, le choix s'est porté sur un traitement indirect du Jardin, depuis le Lac du Val d'Auron situé à proximité. Ce choix a permis de traiter les deux hypothèses de travail qui avaient été mises en place.

Ce Projet de Fin d'Etudes a ainsi permis de mettre en avant trois idées fortes concernant les espaces verts urbains.

Tout d'abord, l'espace vert urbain existe par la plus-value qu'il propose à ses usagers (et à la population en général) et par sa fréquentation. Cette idée met en avant la justification de l'utilisation du lieu (en lien avec sa fonction) ainsi que le ressenti de la population sur ce site.

Les Jardins Familiaux de Tours constituent un espace plébiscité par ses usagers. En effet, ceux-ci souhaitent profiter de ce que les Jardins Familiaux ont à offrir : on y vient pour cultiver ses produits (fleurs, fruits, légumes) au sein de sa parcelle. C'est ainsi que le côté monofonctionnel de ce site (79,4% des personnes interrogées viennent dans cet espace pour cultiver) participe à l'offre globale de l'ensemble formé par le Lac de la Bergeonnerie et les Jardins Familiaux de Tours. La volonté de ces personnes n'est donc pas de faire autre chose que de cultiver et jardiner : la présence de ces personnes au sein des Jardins Familiaux s'explique donc par la plus-value apportée par les Jardins dans l'offre globale. Par ailleurs, les personnes qui fréquentent les Jardins Familiaux de Tours ne sont pas seulement des maraîchers : des promeneurs utilisent également cet espace. C'est ainsi que les Jardins Familiaux de Tours, historiquement utilisés pour cultiver, deviennent également un parc urbain à part entière au sein de l'offre globale en espace vert de la ville de Tours.

Compte tenu de sa sous-fréquentation, nous pouvons exprimer que les pratiques sociales dans le Jardin de Lazenay ne sont pas le résultat d'une véritable offre de la part de l'espace vert urbain, bien que cette offre existe. En effet, aucun autre espace de la ville de Bourges ne peut se « vanter » de posséder des espèces floristiques rares ou même des grottes. Même si peu de personnes fréquentent cet espace, la plus-value existe par l'intermédiaire d'une biodiversité forte, faisant de cet espace vert un « parc de connaisseurs ».

Ensuite, la proximité résidentielle ne constitue pas une obligation pour l'utilisation et la fréquentation de l'espace vert urbain si celui-ci apporte une plus-value nécessaire à la population.

Sur l'ensemble de l'échantillon interrogé pour Tours, c'est-à-dire 68 personnes, 25,4% résident dans le quartier de la Bergeonnerie. De plus, parmi ceux qui possèdent une parcelle, ils sont 85,1% à justifier prioritairement leur choix du site de la Bergeonnerie par la proximité avec leur lieu de résidence. Cette proximité aurait pu expliquer leur présence dans cet espace, pour une utilisation par défaut. Cependant, les termes employés pour caractériser le lieu sont élogieux : « havre de paix », « thérapie » ou « poumon vert » notamment. Ces termes mettent en avant que les Jardins Familiaux de Tours sont fréquentés au-delà de la simple notion de proximité car les usagers apprécient réellement cet espace.

Au contraire, concernant Bourges, cette proximité résidentielle est presque obligatoire pour la fréquentation du Jardin de Lazenay car la majorité de la population n'a pas conscience des richesses de ce Jardin et ne « voit » donc pas la réelle plus-value de cet espace. Cependant, les « connaisseurs », c'est-à-dire ceux qui ont conscience des spécificités du Jardin de Lazenay, peuvent venir de loin. La distance physique et temporelle entre l'origine résidentielle et cet espace vert, qui apporte donc une plus-value à ce type de personnes, n'est donc pas un problème. **D'où : la proximité résidentielle ne constitue pas une obligation pour l'utilisation et la fréquentation du Jardin de Lazenay si la population a conscience et a besoin de la plus-value apportée par cet espace. Ceci met de nouveau en avant que ce Jardin de Lazenay est un « parc de connaisseurs » ou un « parc de botanistes ».** 

Enfin, un environnement immédiat à fort rayonnement influe forcément sur l'espace vert urbain en question, jouant le rôle de « concurrent » notamment en termes de fréquentation.

A Tours, les Jardins Familiaux apportent une réelle plus-value à l'offre globale en espaces verts à la ville. C'est ainsi qu'ils possèdent un rayonnement fort qui peut être qualifié d' « équivalent » à celui du Lac de la Bergeonnerie. La proximité avec le Lac de la Bergeonnerie n'est donc pas « préjudiciable » pour les Jardins Familiaux (comme l'indiquent tous les maraîchers et promeneurs interrogés) puisque leurs rayonnements et leurs attractivités semblent quasiment identiques. Ces deux espaces complémentaires, aux fonctions différentes, participent ensemble à la formation d'une entité commune : on se promène au Lac et aux Jardins Familiaux. La spécificité de ces derniers maintient donc l'intérêt pour cet espace particulier (convivialité, beauté, tranquillité).

A Bourges, la proximité du Lac du Val d'Auron constitue une localisation délicate et préjudiciable pour le Jardin de Lazenay (comme l'indique l'ensemble des personnes interrogées). En effet, l'implantation d'un espace à très fort rayonnement à proximité (le Lac du Val d'Auron) empêche le Jardin de Lazenay d'accueillir davantage de personnes. Cependant, celui-ci pourrait faire évoluer l'offre globale de cet ensemble : en effet, il possède et propose des caractéristiques qui ne sont pas forcément disponibles au niveau du Plan d'eau. Malgré tout, cet espace reste apprécié par les connaisseurs et les botanistes.

Ce travail a permis de mettre en place une méthode reproductible, avec l'élaboration d'un questionnaire et ensuite d'une méthode d'analyse (tris croisés notamment), qui pourra donc être reconduite pour les autres espaces verts sélectionnés dans le cadre du projet Serveur. Ce travail a mis l'accent sur deux notions importantes : la justification de l'utilisation d'un lieu (ou d'un espace vert plus précisément), c'est-à-dire la raison pour laquelle telle personne est ici et pas ailleurs ainsi que la notion de rayonnement, mettant en avant l'influence qu'un espace a sur le reste de la ville et sur les autres espaces de même type et donc le « préjudice » que l'un peut exercer sur l'autre. La suite du projet Serveur vise à réutiliser les indicateurs mis en avant lors de cette tâche 3 afin de proposer un outil de systématisation et de généricité dont le but est d'évaluer la qualité de la gestion des espaces verts en fonction des services rendus pour la municipalité.

# Bibliographie

APUR. – « L'espace parisien au XXIème siècle ». – Mai 2011

BARAY Jérôme. - « Marketing territorial : Appréciation du rayonnement international des villes et des régions du monde par le nombre de leurs références sur les moteurs de recherche Web ». - 2010.

CERTU. - Composer avec la nature en ville. - La Documentation Française, 2001 – p.30

CHEVASSUS-AU-LOUIS, Bernard. - L'économie de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes. - Centre d'Analyse, 2009.

Comité français de l'Union Internationale pour la Conservation de la nature (UICN France). - Panorama des services écologiques fournis par les milieux naturels en France – volume 1 : contexte et enjeux. – Paris, France, 2012.

COULANGEON Philippe. - Sociologie des pratiques culturelles. — Paris : La Découverte, 2008. - Collection « Repères ».

ESQUENAZI, Jean-Pierre. - *Sociologie des publics.* — Paris : La Découverte, 2003. - Collection « Repères ».

Etude réalisée par Asconit, Biotope, Pareto, Credoc. - Etude exploratoire pour une évaluation des services rendus par les écosystèmes en France. - Ministère en charge de l'Ecologie, 2009.

GUERIN Maxime. - « Etablissement d'une typologie pour la sélection des espaces verts de la région Centre du programme SERVEUR ». – Licence pro Géomatique. - Université d'Orléans. – Rapport de stage 2013.

Hypergeo, l'encyclopédie électronique consacrée à l'épistémologie de la géographie. - « Définition de l'aire d'influence ». - http://www.hypergeo.eu/spip.php?article34.

LEVREL, Harold. - Etude de faisabilité pour la réalisation d'un Millenium Ecosystem Assessement en France. - Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), 2007.

LONG Nathalie, TONINI Brice. - « Les espaces verts urbains : étude exploratoire des pratiques et du ressenti des usagers ». - VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Volume 12 Numéro 2. - Septembre 2012, mis en ligne le 31 octobre 2012, consulté le 15 décembre 2013. - http://vertigo.revues.org/12931

Mairie de Bourges. – Le Lac du Val d'Auron : <a href="http://www.ville-bourges.fr/site/ecologie\_lac-auron">http://www.ville-bourges.fr/site/ecologie\_lac-auron</a>. - Jardin de Lazenay : <a href="http://www.ville-bourges.fr/site/patrimoine-tourisme\_jardin-lazenay">http://www.ville-bourges.fr/site/patrimoine-tourisme\_jardin-lazenay</a>.

MANUSSET, Sandrine. - *Impacts psycho-sociaux des espaces verts dans les espaces urbains.* - Développement durable et territoires, Vol. 3, n° 3, 2012. http://developpementdurable.revues.org/9389; DOI: 10.4000/developpementdurable.9389 Millennium Ecosystem Assessment (MEA). - *Ecosystem Wealth and Human Well-Being*. – Island Press, 2005.

PREVEL, Anaïs. - Paysage urbain : A la recherche d'une identité des lieux. - CERTU, 2006.

Université de Nice en partenariat avec l'UNT UOH. — « *L'analyse des espaces publics — Les places »*. - http://www.espaces-publics-places.fr

### Table des illustrations

Cartographie 1 : Origine résidentielle des usagers des Jardins Familiaux de Tours	36
Cartographie 2 : Origine résidentielle des usagers des Jardins Familiaux selon les IRIS et le mode de déplacem	nent
	40
Cartographie 3 : Les différents espaces verts de Tours	42
Cartographie 4 : Proximité entre le Lac du Val d'Auron et le Jardin de Lazenay à Bourges (18)	48
Cartographie 5 : Origine résidentielle des usagers du Lac du Val d'Auron de Bourges	53
Cartographie 6 : Origine résidentielle des usagers du Lac du Val d'Auron selon les IRIS et le mode de	
déplacementdéplacement de la constant de la c	55
Cartographie 7 : Origine résidentielle des usagers du Jardin de Lazenay de Bourges	57
Document 1 : Prospectus de communication (1)	47
Document 2 : Prospectus de communication (2)	. 47
Figure 1 : Répartition des personnes interrogées par type de statuts	26
Figure 2 : Répartition des personnes interrogées par type d'activités pratiquées dans les Jardins Familiaux de	
Tours	
Figure 3 : Termes employés par les usagers pour définir les Jardins Familiaux de Tours	29
Figure 4 : Temps passé par les personnes interrogées aux Jardins Familiaux le jour du sondage	30
Figure 5 : Temps passé par les jardiniers interrogés aux Jardins Familiaux le jour du sondage	31
Figure 6 : Fréquentation des Jardins Familiaux par les personnes interrogées	32
Figure 7 : Réponse des personnes sondées par rapport à une grande fréquentation globale des Jardins Familie	
Figure 8 : Réponse des non-maraîchers par rapport à une grande fréquentation globale des Jardins Familiaux	x 34
Figure 9 : Temps consacré pour venir aux Jardins Familiaux	37
Figure 10 : Modes de transport utilisés par les usagers des Jardins Familiaux	
Figure 11 : Usagers des Jardins Familiaux possédant un jardin	41
Figure 12 : Date de début de location de parcelle au sein des Jardins Familiaux de la Bergeonnerie	
Figure 13 : Temps consacré au Lac du Val d'Auron le jour de l'entretien	
Figure 14 : Fréquence d'utilisation du Lac du Val d'Auron	
Figure 15 : Temps consacré pour venir au Lac du Val d'Auron	54
Figure 16 : Modes de transport utilisés par les usagers du Lac du Val d'Auron	54
Figure 17 : Pourcentage de personnes connaissant ou non le Jardin de Lazenay	56
Figure 18 : Influence du Lac du Val d'Auron sur le Jardin de Lazenay	58
Photographie 1 : Retraité travaillant sa parcelle	24
Photographie 2 : Personnes actives se promenant dans les Jardins Familiaux après le travail	25
Photographie 3 : Etudiants traversant les Jardins Familiaux après les cours	
Photographie 4 : Maraîcher travaillant sa parcelle	
Photographie 5 : Actif rentrant chez lui pendant la pause de midi en semaine	27
Photographie 6 : Mise en avant de la notion de méditation aux Jardins Familiaux	28
Photographie 7 : Mise en évidence de l'utilisation de la voiture par les maraîchers	38
Photographie 8 : Maraîchère venant en vélo à sa parcelle	38
Photographie 9 : Mise en avant de l'entretien réalisé au Jardin de Lazenay	45
Photographie 10 : Les grottes, une des spécificités du Jardin de Lazenay	46
Photographie 11 : Vue depuis le Jardin de Lazenay, avec le Lac du Val d'Auron en arrière-plan	49

### Table des matières

Sommaire	1
Glossaire	2
Introduction	3
Partie A - Mise en place et évolution de la réflexion	6
1) Les espaces verts urbains et les pratiques sociales	6
Les espaces verts urbains : une nécessité pour la population	
Les pratiques sociales : de nombreuses réflexions déjà engagées	6
2) Un travail de terrain spécifique sur les espaces publics urbains	7
3) La notion de rayonnement d'un espace	8
Le rayonnement d'une place publique, un rôle clé au sein des villes	8
Le rayonnement d'un espace public, une définition « vague »	9
4) Questionnement et hypothèses de travail	10
Questionnement	
Hypothèses de travail	10
Partie B - Choix des terrains d'études et de la méthodologie	11
1) Une première approche des espaces verts urbains sélectionnés	
Le Jardin de Lazenay à Bourges	
Les Jardins Familiaux de la Bergeonnerie à Tours	12
2) Des objectifs spécifiques à atteindre pour ces espaces verts urbains	12
Objectif 1 : Comprendre la raison de la présence des utilisateurs sur le site et donc pourqu	ıoi ils ne sont
pas ailleurs	
Objectif 2 : Comprendre le lien entre la présence sur le site d'étude et la proximité résider Objectif final : Justifier l'utilisation de l'espace vert urbain par rapport à deux critères : l'oi espace vert et l'origine résidentielle de ses usagers	ffre de cet
3) La méthodologie retenue : le questionnaire	
Justification du choix méthodologique Echantillon nécessaire	
Utilisation du logiciel de traitement de données Sphinx	
Justification de la composition du questionnaire	
4) Méthode d'analyse : Mise en place d'indicateurs	
5) Limites du questionnaire réalisé	21
Partie C - Analyse des questionnaires et vérification des hypothèses de tra	vail 22
1) Le cas des Jardins Familiaux de Tours	22
Ressentis lors de la première visite	
Des usagers assez spécifiques	23

Un lieu plutôt monofonctionnel	26
Un espace plébiscité par les usagers	28
Un lieu fréquenté par des habitués pour des durées plutôt longues	30
Un site très fréquenté selon les maraîchers, peu fréquenté pour les autres	33
Travail cartographique : des usagers qui résident plutôt à proximité des Jardins Familiaux	35
L'environnement résidentiel, une variable qui incite à se rendre aux Jardins Familiaux	41
Des personnes fréquentant les Jardins Familiaux depuis plusieurs années	43
La relation avec le Lac de la Bergeonnerie : les Jardins Familiaux, un plus pour cet ensemble con	sacré aux
loisirs	44
2) Le cas du Jardin de Lazenay de Bourges	45
Compte rendu des premières visites de terrain	
Evolution de la méthode	
Tentative d'application du questionnaire au Lac du Val d'Auron	49
Le Lac du Val d'Auron, un espace fréquenté par tout type de personnes	
Des activités variées mais une tendance à la marche et à la promenade, dans un cadre très appi	récié par
les usagers	50
Un lieu fréquenté par des habitués pour des durées plus ou moins longues	51
Travail cartographique : des usagers qui résident à proximité du Lac du Val d'Auron mais égale	ement à
l'extrémité de la commune	52
Le Jardin de Lazenay, un espace connu mais non reconnu ni fréquenté	56
Le Lac du Val d'Auron, une proximité délicate pour le Jardin de Lazenay	58
3) Vérification des hypothèses de travail	59
Les Jardins Familiaux de Tours : un espace offrant une véritable plus-value, fréquenté au-delà d	e la simple
notion de proximité	59
Le Jardin de Lazenay de Bourges : un espace qui apporte une plus-value mais qui est méconnu f	face au fort
rayonnement du Lac du Val d'Auron	60
Conclusion	62
Bibliographie	65
Table des illustrations	67
Table des matières	68
Annovo	70

#### Annexe

Annexe 1 : Questionnaire PFE 2014

Informations générales sur l'entretien
Date de l'entretien
Heure de l'entretien
Site d'étude  Jardins Familiaux de Tours  Jardin de Lazenay de Bourges
Lieu exacte de l'entretien  Dans la parcelle d'un propriétaire  Dans une allée des Jardins Familiaux  A l'entrée des Jardins Familiaux
Lieu exacte de l'entretien  Dans le Jardin de Lazenay  A l'entrée du Jardin de Lazenay  Au niveau du Lac du Val d'Auron

#### Caractéristiques de la personne sondée Personne interrogée C Une femme Un homme Tranches d'âge C 15-24 ans C 25-44 ans C 45-64 ans 65 ans et plus Catégorie socio-professionnelle : Actif Etudiant Retraité Personne sans activité professionnelle Personne(s) qui accompagne(nt) sur le site d'étude Conjoint Enfants Ami(es) Autres

# Partie 1 : Justification de l'utilisation de l'espace vert urbain

Pour pratiquer quelle activité êtes-vous ici actuellement ?
Marche / Balade / Promenade
Sport
Repos / Détente
Sortie avec les enfants
Jardinage
Sortir le chien
Autres
Autres :
Que vous apporte ce lieu ?
Comment qualifier cet espace vert urbain en un mot ?
Pourquoi êtes-vous ici et pas dans un autre espace vert de la ville ? Qu'est-ce que ce lieu a de plus que les autres ?
Pourquoi êtes-vous ici et pas dans un autre espace vert de la ville ? Qu'est-ce que ce lieu a de plus que les autres ?  Permet de cultiver ses propres produits Autres :
Si vous vous promenez, pourquoi ne pas le faire plutôt dans des espaces plus naturels en dehors de la ville ?
Si vous faites votre sport, pourquoi ne pas le faire plutôt dans une salle de sport ?
Si vous vous détendez, pourquoi ne pas le faire chez vous confortablement installé devant la télévision ?
Si vous êtes avec vos enfants, pourquoi ne pas les faire jouer plutôt dans un square avec des jeux ?

Si vous cultivez, pourquoi ne pas cultiver directement chez	vous ?
Pas de jardin	
Gardin trop petit	
Autres :	
Si vous sortez votre chien, pourquoi ne pas le faire devant	chez vous ?
Combien de temps allez-vous passer dans cet espace ?	
Moins de 5 minutes	
Environ 10 minutes	
Environ 30 minutes	
<ul><li>Environ 1 heure</li><li>Plus d'une heure</li></ul>	
Plus d'une neure Plusieurs heures	
La matinée entière	
L'après-midi entière	
C La journée entière	
Avec quelle fréquence venez-vous ici ?	
C Jamais	
Rarement	
Occasionnellement	
Assez souvent	
C Très souvent	
Avec quelle fréquence venez-vous dans un espace vert urba	ain ?
C Jamais	
Rarement	
C Occasionnellement	
<ul><li>Assez souvent</li><li>Très souvent</li></ul>	
Ties souvent	
Si vous vous promenez, avec quelle fréquence allez-vous de la ville ?	ans des espaces plus naturels en dehors
C Jamais	
Rarement	
C Occasionnellement	
Assez souvent	
C Très souvent	
Si vous faites votre sport, avec quelle fréquence allez-vous	dans une salle de sport ?
C Jamais	
C Rarement	
Occasionnellement	
Assez souvent	
C Très souvent	

Si vous êtes avec vos enfants, avec quelle fréquence allez-vous dans un square avec des jeux ?
G Jamais
Rarement
Occasionnellement
Assez souvent
C Très souvent
Si vous cultivez, avec quelle fréquence allez-vous dans les marchés de fruits et légumes de la ville
C Jamais
C Rarement
© Occasionnellement
C Assez souvent
© Très souvent
Pensez-vous que ce lieu soit un endroit particulièrement utilisé et fréquenté ?  Oui  Non
Si oui, par quel type de personnes?  Promeneurs Sportifs Cultivateurs Délinquants
Autres
Si non, comment l'expliquez-vous ?
Si non, comment l'expliquez-vous ?

### Partie 2 : Lieu de résidence des utilisateurs Pouvez-vous m'indiquez votre lieu/secteur de résidence ? Combien de temps avez-vous mis pour venir dans cet espace? Moins de 5 minutes C Environ 10 minutes Environ 20 minutes C Environ 30 minutes Environ 1 heure Avec quel moyen de transport êtes-vous venu jusqu'ici? A pied C En vélo C En voiture En bus En tramway Autre Possédez-vous un jardin sur votre lieu de résidence ? Oui Non Si oui, pourquoi êtes-vous ici et pas dans votre jardin? Y a t-il un espace vert plus proche de chez vous? Oui Non Si oui, pourquoi ne l'utilisez-vous pas aujourd'hui? Si oui, pourquoi ne l'utilisez-vous pas aujourd'hui? Ne permet pas de cultiver Autres Autres :

## Partie 3 : Les différents espaces verts Avez-vous éprouvé de la difficulté pour obtenir une parcelle ? Oui Non Depuis quand avez-vous cette parcelle? Le site de la Bergeonnerie a-t-il été votre choix numéro 1 dans votre formulaire de demande de location de jardin familial? Oui Non Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi ? et êtes-vous finalement satisfait de ce site ? Pensez-vous que la proximité du Lac de la Bergeonnerie soit préjudiciable pour les Jardins Familiaux? Oui Non Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi? Qu'est-ce qui vous motive à utiliser un jardin familial sans y cultiver ? Le Lac de la Bergeonnerie n'est-il pas plus propice à votre activité ? Non Si oui, pourquoi n'y êtes-vous pas?

Si non, pourquoi ?	
Êtes-vous satisfait de l'aménagement du Jardin de Lazenay ?  Oui  Non	
Si oui, pourquoi ?	
Si non, pourquoi ?	
Avez-vous l'habitude d'aller au Lac du Val d'Auron ?  Oui  Non	
Avec quelle fréquence ?  Jamais Rarement Occasionnellement Assez souvent Très souvent	
Pour y pratiquer quelle activité ?  Marche / balade / promenade  Sport  Repos / détente  Sortie avec les enfants  Jardinage  Sortir le chien  Autre	
Comment jugez-vous l'influence du Lac du Val d'Auron par rapport au Jardin du Lazenay ?  Nulle, pas d'influence  Très faible Faible Forte Très forte	
Pensez-vous que la proximité du Lac du Val d'Auron soit préjudiciable pour le Jardin du Lazenay ?  Oui  Non	
Pourquoi ?	

Conclusion
Pour conclure, quelle note sur 10 donneriez-vous pour évaluer cet espace vert urbain ?  1
Justification de la note
Selon vous, que manque-t-il à cet espace pour l'améliorer ?



Département Aménagement 35 allée Ferdinand de Lesseps BP 30553 37205 TOURS cedex 3

#### **CITERES**

UMR 6173 Cités, Territoires, Environnement et Sociétés

Equipe IPA-PE Ingénierie du Projet d'Aménagement, Paysage, Environnement

Directeur de recherche : Monsieur Yengué Jean-Louis Ollivon François Projet de Fin d'Etudes DA5 2013-2014

Comment les pratiques sociales impactent-elles et expliquent-elles l'utilisation des espaces verts urbains au sein de nos villes en Région Centre ?

#### Résumé:

Les espaces verts urbains sont aujourd'hui des éléments indispensables aux villes modernes et à l'épanouissement de ses habitants. Ainsi, « les espaces verts sont les éléments fondateurs de l'identité d'une ville » (CERTU, 2009). Au-delà de cette notion d'identité, les espaces verts rendent des services à l'Homme. La notion de services rendus par les écosystèmes a été popularisée par le Millennium Ecosystem Assessment (MEA). Il s'agit d'un rapport de synthèse international, instauré en 2001 à la demande de Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, qui a pour objectif de prouver que « où que nous vivions, nous dépendons tous de la nature et des services pourvus par les écosystèmes pour accéder à une vie décente, sûre et en bonne santé » (MEA, 2005).

Le projet Serveur, dans lequel ce Projet de Fin d'Etudes s'insère, vise à identifier les retombées des espaces verts urbains pour la population et les collectivités sous l'angle des services écosystémiques d'approvisionnement et culturels. Pour cela, un espace vert urbain par ville a été sélectionné dans les six préfectures de la Région Centre. Dans le cadre de ce Projet de Fin d'Etudes, nous nous intéresserons aux liens entre les espaces verts urbains et les pratiques sociales ainsi qu'à des notions importantes telles que la justification de l'utilisation d'un lieu et le rayonnement d'un espace. Nous analyserons ainsi les pratiques sociales au sein des Jardins Familiaux de la Bergeonnerie de Tours et du Jardin de Lazenay de Bourges suite à l'élaboration d'un questionnaire mettant en avant les notions citées précédemment.

#### Mots Clés:

Projet Serveur, Espaces verts urbains, Pratiques sociales, Rayonnement, Jardins Familiaux de la Bergeonnerie de Tours, Jardin de Lazenay de Bourges.